

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2572

21 octobre 2008

SOMMAIRE

3i Cares Holdings S.A.	123441	I.B.F., Informatique Bancaire et Financière S.A.	123411
A3COM S.A.	123412	Investlife Luxembourg S.A.	123410
A.B.C. Lux Holding S.A.	123411	Korea Beverages Investments S.à r.l. ...	123423
Accuracy World Wide S.à r.l.	123448	Lautrec PPP S.à r.l.	123411
Alliance Distribution Holdings S.à r.l. ...	123410	Linux Holding S.A.	123433
BO Fund II	123434	LSREF Lux Japan Investments IV S.à r.l.	
CDG Paris S.à r.l.	123412	123434
Château Campenoy Holding S.A.	123456	Lugor S.à r.l.	123410
CK - Sport Center S.A.	123456	Luxcorp Church Hill Holding S.A.	123441
Daphne I S.à r.l.	123424	Merina Partnership, S.e.c.s.	123418
DeA Capital Investments S.A.	123413	Motorinvest S.A.	123433
Edmond de Rothschild Euroopportunities S.C.A., SICAR	123419	Pelican 10	123441
Finorma S.A.	123429	P & G International S.A.	123418
Finsbury Dials	123418	Premium Coffee Holding S.A.	123448
First Climate Asset Management S.A. ..	123448	Prodistribution S.A.	123417
Flagship Mortgage Finance S.A.	123423	Rollimmo S.A.	123448
Fonsicar S.A. SICAR	123433	Scala International S.A.	123422
Fonsicar S.A. SICAR	123432	Sesame Management Solutions S.A.	123423
GIV Luxembourg S.à r.l.	123422	Sirocco PPP S.à r.l.	123412
Hal International Investments Luxembourg S.à r.l.	123429	Springboks Investments Sarl	123434
Hemi Luxembourg	123448	Winch Venture S.A.	123412

Investlife Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.
R.C.S. Luxembourg B 47.240.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale annuelle de la société prises en date du 28 avril 2008

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 28 avril 2008 que:

- les mandats d'administrateur de M. Patrice CROCHET, Pierre de VILLENEUVE, Christian VOLLE, Fabrice BAGNE, Renaud DUMORA, Eric MARTIN, Marcel GAILLARD, Olivier MAUGARNY ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes au 31 décembre 2008.

- la société MAZARS S.A., établie et ayant son siège social à L-2350 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt a été nommée comme réviseur des comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Investlife Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2008128979/4646/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02046. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Alliance Distribution Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 132.003.

Il résulte d'une cession de parts sociales du 15 août 2007, que:

CW Investments Co, ayant son siège social à 1300 Upper Water Street, Halifax B3J 3R7, Nova Scotia, Canada, a transféré la totalité des parts sociales, soit 2.000.000 parts sociales, détenues dans Alliance Distribution Holdings S.à r.l. à:

GSCP VI AA Holdings (Cayman) ayant son siège social à South Church Street 309 George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands.

POUR PUBLICATION

Pour Alliance Distribution Holdings S.à r.l.

Christophe Cahuzac

Gérant

Référence de publication: 2008128989/3521/20.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2008, réf. LSO-CV03121. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Lugor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.
R.C.S. Luxembourg B 102.873.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUGOR SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008129069/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01840. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

I.B.F., Informatique Bancaire et Financière S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 30.538.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 11 août 2008 que:

L'assemblée a réélu au poste d'administrateur de la société jusqu'à l'Assemblée des Actionnaires qui se tiendra en 2009:

Madame Marjorie GOLINVAUX, juriste, née le 24 août 1969 à Messancy, demeurant professionnellement à 7a, rue des Glacis L-1628 Luxembourg

Madame Stéphanie LACROIX, juriste, née le 28 décembre 1976 à Epinal, demeurant professionnellement à 7a, rue des Glacis L-1628 Luxembourg

Monsieur Yves WALLERS, expert-comptable, né le 31 juillet 1962 à Ettelbruck demeurant professionnellement à L-9053 Ettelbruck, 53, avenue JF Kennedy.

L'assemblée a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2009:

BDO Compagnie Fiduciaire, établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, enregistrée au Registre de Commerce des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-71178.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008128990/1161/26.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07781. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Lautrec PPP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 122.812.

—
Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008129044/2460/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02558. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

A.B.C. Lux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 1B, Wäistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 51.790.

—
Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 octobre 2008.

Pour A.B.C. LUX HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008129041/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01319. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Sirocco PPP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 129.578.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008129042/2460/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02549. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

CDG Paris S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 122.105.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008129045/2460/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02561. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Winch Venture S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 83.615.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008129049/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2008, réf. LSO-CU09192. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

A3COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 105.465.

Je vous informe par la présente de ma démission au poste d'administrateur délégué de la société A3COM SA RC Lux B 105.465 avec effet au 8 août 2008.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Karine HADDAR.

Référence de publication: 2008129250/6585/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03352. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

DeA Capital Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 127.685.

In the year two thousand and eight, on the tenth of September,
Before Us, Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

DEA CAPITAL S.p.A., an Italian Company ("Società Per Azioni"), having its registered office at Via Borgonuovo 24, Milan, Italy, registered with the Italian Register of Commerce and Companies "Registro delle Imprese di Milano", under number 07918170015, (the "Sole Shareholder").

The Sole Shareholder is here duly represented by Mr. Emile De Demo, private employee, professionally residing in 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 9th September 2008.

The said proxy, after having been initialled "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

(i) DeA CAPITAL INVESTMENTS S.A., is a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 127.685, incorporated pursuant to a notarial deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 12 April 2007 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1295 dated on 28 June 2007, page 62141 (hereafter the "Company").

(ii) The articles of association of the Company (the "Articles") were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 5 March 2008 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1000 dated 23 April 2008, page 47982.

All this having been declared, the Sole Shareholder, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated here above, has immediately taken the following resolutions:

1. First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of EUR 515,225,850 (five hundred and fifteen million two hundred and twenty-five thousand eight hundred and fifty Euro) in order to raise it from its current amount of EUR 766,666 (seven hundred sixty-six thousand six hundred sixty-six Euro) to EUR 515,992,516 (five hundred and fifteen million nine hundred and ninety-two thousand five hundred and sixteen Euro) by creating and issuing 257,612,925 (two hundred and fifty seven million six hundred and twelve thousand nine hundred and twenty-five) new shares (the "New Shares"), without nominal value, subject to the payment of a share premium amounting to EUR 218,351,022.34 (two hundred and eighteen million three hundred and fifty one thousand and twenty-two Euro and thirty four cents) (the "Share Premium") to be allocated to an available item of the balance sheet of the Company,

2. Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept the subscription by DeA CAPITAL INVESTMENTS S.r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Italy, with registered office at 24, Via Borgonuovo, Milan, Italy and registered with the Italian Register of Commerce and Companies, "Registro delle Imprese di Milano" under number 06222040963 (Numero Repertorio Economico Amministrativo 1877643) (the "New Shareholder", together with the Sole Shareholder the "Shareholders"), to the New Shares which shall be paid up together with the Share Premium attached thereto by way of contribution in kind by the New Shareholder of all its assets and liabilities (universalité de patrimoine) to the Company (the "Contribution").

Subscription and payment

Thereupon intervenes the New Shareholder, here represented by Mrs. Diana Allegretti, private employee, professionally residing in 24, Via Borgonuovo, Milan, Italy, by virtue of a proxy given under private seal on 9th September 2008. The New Shareholder declares to subscribe for the New Shares subject to the payment of the Share Premium for a global amount of EUR 733,576,872.34 (seven hundred and thirty-three million five hundred and seventy-six thousand eight hundred and seventy-two Euro and thirty-four cents) and to pay them up by way of the Contribution.

Description of the contribution

The Contribution is described in the interim balance sheet of the New Shareholder dated September 10, 2008 (the "Balance Sheet"), which was signed by the New Shareholder's sole director.

The Balance Sheet will remain attached to this deed.

In addition to the items mentioned above, any and all further assets and liabilities of the New Shareholder that would exist at the date hereof, not mentioned because unknown, are also contributed with all the rights, commitments and obligations which could be attached thereto in any manner whatsoever to the Company.

The Contribution consists in all the assets and liabilities of the New Shareholder as defined in Article 4-1 of the law dated December 29, 1971, as amended, which provides for capital duty exemption and Article 308bis-4 §1 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

Evaluation

The value of the Contribution is EUR 733,576,872.34 (seven hundred and thirty-three million five hundred and seventy-six thousand eight hundred and seventy-two Euro and thirty-four cents).

The Contribution was approved by resolutions of the Company's board of directors taken during a meeting held on September 2, 2008 (the "Company's Resolutions") and by the New Shareholder's sole director.

Auditor's report

The Contribution is further described, and its evaluation confirmed, in the report of Mr. Jean-Bernard Zeimet, independent auditor (réviseur d'entreprise), appointed by the Company's Resolutions for the purpose of issuing the legal report, in accordance with Article 32-1 of the Law, on the Contribution and the subsequent Company's capital increase (the "Auditor's Report"). The said report remains annexed to this deed.

The Auditor's Report concludes the following:

"On the basis of our diligences, nothing has come to our attention which may let us think that the global value of the contribution does not at least correspond to the number of the new shares subject to a share premium to be issued."

Evidence of the contribution's existence

Proof of the existence of the Contribution has been given to the undersigned notary by the Balance Sheet and the Auditor's Report.

Effective implementation of the contribution

The New Shareholder here represented as stated above, declares that:

1. it is the owner of all the assets and liabilities to be contributed to the Company;
2. the Contribution will be effective upon the date of this notarial deed enacting the increase of the Company's share capital;
3. it shall procure that all formalities required by any involved foreign law subsequent to the Contribution shall be carried out upon receipt of a certified copy of this notarial deed in order to formalize the Contribution to the Company and render it effective anywhere and towards any third party.

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

SHAREHOLDERS	NUMBER OF SHARES
DeA Capital S.p.A	383,333
DeA Capital Investments S.r.l.	257,612,925
TOTAL	257,996,258

The Sole Shareholder of the Company recognizes and acknowledges that the New Shareholder immediately becomes a shareholder of the Company and can efficiently take part to the vote of the resolution to be taken below.

3. Third resolution

As a consequence of the foregoing, the Shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The Company's share capital is set at EUR 515,992,516 (five hundred and fifteen million nine hundred and ninety-two thousand five hundred and sixteen Euro) represented by 257,996,258 (two hundred and fifty-seven million nine hundred and ninety-six thousand two hundred and fifty-eight) shares without nominal value."

Attestation

The Notary acting in this matter declares that he has checked the existence of the conditions set out in Articles 26 of the Law on Commercial Companies and expressly attests that they have been complied with

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that it concerns an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities (universalité de patrimoine), nothing withheld or excepted, of a company having its registered office in the European Union, exclusively remunerated by the issue of new shares by a Luxembourg company subject to the payment of a share premium, the Company expressly requests the tax exemption on basis of Article 4.1 of the law of December 29, 1971, as amended.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever of approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-), shall be borne by the Company as a result of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof this notarial deed drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day appearing at the beginning of this document.

The documents having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix septembre,

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

DEA CAPITAL S.p.A., société de droit italien («Società Per Azioni»), ayant son siège social à Via Borgonuovo 24, Milan, Italie, inscrite auprès du «Registro delle Imprese di Milano», sous le numéro 07918170015, ci-après dénommée l'«Actionnaire Unique».

L'Actionnaire Unique est ici représenté par M. Emile De Demo, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 09 septembre 2008.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique, représenté comme dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant qu'il établisse que:

(i) DeA CAPITAL INVESTMENTS S.A. est une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 9-11, Grand - Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 127.685 et constituée en vertu d'un acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 12 avril 2007 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations sous le numéro 1295 du 28 juin 2007, page 62141 (ci-après dénommée la «Société»); et

(ii) Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 mars 2008, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1000 du 23 avril 2008, page 47982.

Ces faits ayant été déclarés, la partie comparante, détenant 100 % du capital social de la Société, représentée comme dit ci-dessus, a immédiatement procédé et pris les résolutions suivantes:

1. Première résolution

L'Actionnaire Unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société à concurrence de EUR 515.225.850 (cinq cent quinze millions deux cent vingt-cinq mille huit cent cinquante Euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 766.666 (sept cent soixante six mille six cent soixante six Euros) à EUR 515.992.516 (cinq cent quinze millions neuf cent quatre vingt-douze mille cinq cent seize Euros) par l'émission de 257.612.925 (deux cent cinquante sept millions six cent douze mille neuf cent vingt-cinq) nouvelles actions (les «Nouvelles Actions»), sans désignation de valeur nominale et moyennant une prime d'émission d'un montant de EUR 218.351.022,34 (deux cent dix-huit millions trois cent cinquante-et-un mille vingt-deux Euros et trente-quatre cents) (la «Prime d'Emission») qui sera allouée à un poste disponible du bilan de la Société.

2. Seconde résolution

L'Actionnaire Unique décide d'accepter la souscription par DeA CAPITAL INVESTMENTS S.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée en vertu du droit italien, ayant son siège social à 24, Via Borgonuovo, Milan, Italie et immatriculée auprès du registre italien du commerce et des sociétés, "Registro delle Imprese di Milano" sous le numéro 06222040963 (Numero Repertorio Economico Administrativo 1877643) (le "Nouvel Actionnaire" et ensemble avec l'Actionnaire Unique les "Actionnaires"), aux Nouvelles Actions qui seront libérées ensemble avec la Prime d'Emission y rattachée par voie d'apport par le Nouvel Actionnaire de l'universalité de son patrimoine actif et passif à la Société (l'«Apport»).

Souscription et paiement

Sur ce intervient le Nouvel Actionnaire, ici représenté par Madame Diana Allegretti, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 24, Via Borgonuovo, Milan, Italie, en vertu d'une procuration sous seing privé du 09 septembre 2008. Le Nouvel Actionnaire déclare souscrire les Nouvelles Actions sujettes au paiement de la Prime d'Emission pour un montant total de EUR 733.576.872,34 (sept cent trente-trois millions cinq cent soixante-seize mille huit cent soixante-douze Euros et trente-quatre cents) et de les libérer moyennant l'Apport.

Description de l'apport

L'Apport est décrit dans le bilan intérimaire du Nouvel Actionnaire daté du 10 septembre 2008 (le «Bilan») signé par le gérant unique du Nouvel Actionnaire.

Le Bilan restera annexé au présent acte.

En plus des éléments mentionnés ci-dessus, tout autre actif et passif du Nouvel Actionnaire qui existerait à la date ci-dessus indiquée, non mentionné car inconnu est également apporté à la Société avec tous les droits, engagements et obligations, qui pourraient ou pourront y être attachés de quelque manière que ce soit.

L'Apport consiste en tous les actifs et passifs du Nouvel Actionnaire tels que définis dans l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, tel que modifiée, lequel prévoit une exemption du droit d'apport et l'article 308bis-4§1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»).

Evaluation

La valeur de l'Apport est de EUR 733.576.872,34 (sept cent trente-trois millions cinq cent soixante-seize mille huit cent soixante-douze Euros et trente-quatre cents).

L'Apport a été approuvé par des résolutions du Conseil d'Administration de la Société prises en date du 2 septembre 2008 (les «Résolutions»).

Rapport du reviseur

L'Apport est par ailleurs décrit, et son évaluation confirmée, dans le rapport de Monsieur Jean-Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, nommé par les Résolutions afin d'établir le rapport légal, conformément à l'article 32-1 de la Loi, sur l'Apport et l'augmentation subséquente du capital social de la Société (le «Rapport»). Ledit rapport restera annexé au présent acte.

Le Rapport conclut ce qui suit:

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que la valeur globale de l'apport ne correspond pas au moins au nombre des actions nouvelles à émettre en contrepartie assorties d'une prime d'émission."

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de l'Apport a été rapportée au notaire instrumentant par le Bilan et le Rapport.

Exécution effective de l'apport

Le Nouvel Actionnaire, représenté comme il est dit ci-avant, déclare que:

1. il est le propriétaire de tous les actifs et passifs apportés à la Société;
2. l'Apport sera effectif dès la date du présent acte notarié documentant l'augmentation de capital de la société;
3. toutes autres formalités requises par le droit de toute juridiction étrangère impliquée suite à l'Apport seront engagées dès réception de la copie certifiée du présent acte notarié afin de formaliser l'Apport fait à la Société et de le rendre effectif partout et envers toute tierce partie.

En conséquence aux déclarations et résolutions ci-avant, et l'Apport ayant été entièrement effectué, l'actionnariat de la Société est maintenant composé par:

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS
DeA Capital S.p.A	383.333
DeA Capital Investments S.r.l.	<u>257.612.925</u>
TOTAL	257.996.258

L'Actionnaire Unique de la Société reconnaît que le Nouvel Actionnaire devient immédiatement actionnaire de la Société et peut de manière effective prendre part au vote de la résolution à prendre ci-après.

3. Troisième résolution

Suite à ce qui précède, les Actionnaires décident de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«5.1 Le capital social souscrit est fixé à EUR 515.992.516 (cinq cent quinze millions neuf cent quatre vingt-douze mille cinq cent seize Euros) représenté par 257.996.258 (deux cent cinquante-sept millions neuf cent quatre-vingt-seize mille deux cent cinquante-huit) actions. Les actions n'ont pas de valeur nominale.»

Requête en exonération des droits proportionnels

Compte tenu du fait qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de tous les actifs et passifs (universalité de patrimoine), rien réservé ni excepté, d'une société ayant son siège dans l'Union Européenne, exclusivement rémunéré par l'émission de nouvelles actions émises moyennant une prime d'émission par une société luxembourgeoise, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée.

Constatation

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

123417

Frais - estimation

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, évalués approximativement à sept mille euros (EUR 7.000,-), incombent à la Société à raison du présent acte

Le notaire soussigné, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française.

Sur requête des ces mêmes comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, tels que représentés ci - dessus, ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: De Demo, Diana Allegretti, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 15 SEPTEMBRE 2008. Relation: EAC/2008/11713. — Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008129169/219/237.

(080150864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Prodistribution S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 11, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 45.698.

—
EXTRAIT

Il résulte de décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 1^{er} octobre 2008 que:

1. Sont nommés aux fonctions d'administrateur de la Société:

- Monsieur Roland De Cillia, expert comptable, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon L-1140 Luxembourg;

- Madame Nathalie Prieur, comptable, avec adresse professionnelle au 45-47, route d'Arlon L-1140 Luxembourg;

- Monsieur Gilbert Müller, consultant, avec adresse privée au 85, route du Vin L-5440 Remerschen;

en remplacement de Monsieur Jean-Yves Nicolas, Monsieur Marc Koeune, Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany.

Le mandat des administrateurs nouvellement nommés prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2014.

2. Monsieur Gilbert Müller est nommé président du conseil d'administration pour la durée de son mandat.

3. Est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société:

la société Benoy Kartheiser Management S.à r.l., ayant son siège social au 47, route d'Arlon L-1140 Luxembourg, dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui sera tenue en 2014, en remplacement de la société CeDerLux-Services S.à r.l.

4. Le siège social de la Société est transféré du 18, rue de l'Eau L-1449 Luxembourg au 11, rue Sainte Zithe L-2763 Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008129000/9219/33.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02255. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Finsbury Dials, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 131.210.

—
Extrait du procès-verbal du conseil de gérance tenu le 14 août 2008

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenu le 14 août 2008 que:
- Le siège social est transféré à partir du 15 août 2008 au 43, boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 14 août 2008.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008129005/7857/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02678. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Merina Partnership, S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 127.463.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 26 août 2008, que le siège social de la Société a été transféré du 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange.

Il est également à noter que:

- suite à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire en date du 22 août 2008, le siège social de la société Merina S.à r.l, associée de la Société, a été transféré du 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange,

et que

- suite à la tenue d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 août 2008, le siège social de la société Revolia S.à r.l, associée de la Société, a été transféré du 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Schuttrange, le 30 septembre 2008.

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.
Domiciliataire
Signature

Référence de publication: 2008129012/1081/26.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2008, réf. LSO-CV00937. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

P & G International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 37.190.

—
Le bilan au 31.08.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13.10.08.

Signature.

Référence de publication: 2008129377/9125/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02224. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Edmond de Rothschild Euroopportunities S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 117.202.

In the year two thousand and eight, on the eleventh of September.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch Sur Alzette.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Edmond de Rothschild Euroopportunities S.C.A., SICAR", a partnership limited by shares under the regime of the SICAR (société d'investissement en capital à risque) Law dated June 15, 2004, having its registered office at 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 117.202, incorporated by notarial deed of M^e Joseph Elvinger, notary in Luxembourg, on June 13, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1284 dated July 3, 2006 (the "Company") and whose bylaws have been lastly amended by a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary pre-named, on June 29th, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1700 dated September 12th, 2006.

The meeting is chaired by Nicolas Cuisset, employee with professional address at 1 B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman appointed as secretary Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette.

The meeting elected as scrutineer Miss Sophie HENRYON, private employee, with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette. The chairman declared and requested the notary to act:

I. That all shareholders have been duly convened to this extraordinary general meeting by registered mail, proof of which has been shown to the members of the bureau. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with the present deed.

II. As appears from the said attendance list, one hundred seventy thousand sixty-two (170,062) shares out of a total of two hundred thousand two hundred fifty-one (200,251) in circulation and representing 84.92% of the share capital of the Company, presently fixed at one hundred million one hundred twenty-five thousand five hundred Euro (EUR 100,125,500.-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Decrease of the share capital of the Company to the extent of seven million one hundred and ninety-two thousand Euro (EUR 7,192,000.-) from its current amount of one hundred million one hundred twenty-five thousand five hundred Euro (EUR 100,125,500.-) down to ninety-two million nine hundred thirty-three thousand five hundred Euro (EUR 92,933,500.-) through the reduction of the paid-in capital of the nominal value of each Class A Share in issue by thirty-five Euro and ninety-six cents (EUR 35.96) from five hundred Euro (EUR 500) each to four hundred sixty-four euro and four cents (EUR 464.04) each, by reduction of the paid in portion of each Class A Share from three hundred and fifty-eight Euro and thirty-one cents (EUR 358.31) down to three hundred and twenty-two Euro and thirty-five cents (EUR 322.35) and reimbursement to the Class A shareholders of thirty-five Euro and ninety-six cents (EUR 35.96) for each Class A Share held.

2. Agreement by the shareholders of the reimbursement to the Class A shareholders pro rata to their holding of Class A shares.

3. Amendment of article five of the Company's articles of incorporation.

4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to decrease the share capital to the extent of seven million one hundred and ninety-two thousand Euro (EUR 7,192,000.-) from its current amount of one hundred million one hundred twenty-five thousand five hundred Euro (EUR 100,125,500.-) down to ninety-two million nine hundred thirty-three thousand five hundred Euro (EUR 92,933,500.-) through the reduction of the paid-in capital of the nominal value of all the two hundred thousand (200,000) Class A Shares in issue by thirty-five Euro and ninety-six cents (EUR 35.96) from five hundred Euro (EUR 500.-) each to four hundred sixty-four euro and four cents (EUR 464.04) each, by reduction of the paid in portion of each Class A Share from three hundred and fifty-eight Euro and thirty-one cents (EUR 358.31) down to three hundred and twenty-two Euro and thirty-five cents (EUR 322.35) and reimbursement to the Class A shareholders of thirty-five Euro and ninety-six cents (EUR 35.96) for each Class A Share held.

123420

Second resolution

The shareholders resolved to agree that the seven million one hundred and ninety-two thousand Euro (EUR 7,192,000.-) will be allocated to the benefit of the Class A Shareholders pro rata to their holding of Class A Shares.

Third resolution

The meeting consequentially resolved to amend article five of the Company's articles of incorporation to give it the following wording:

" **Art. 5.** The issued capital of the Company is set at ninety two million nine hundred thirty-three thousand five hundred euro (EUR 92,933,500) divided into:

- two hundred thousand (200,000) Class A Shares ("the Class A Shares"), all with a nominal value of four hundred sixty four Euro and four cents (EUR 464.04) each,
- two hundred and fifty (250) Class B Shares ("the Class B Shares"), all with a nominal value of five hundred Euro (EUR 500.-) each.
- one (1) Class C Share (the "Class C Share"), which shall only be held by the General Partner, with a nominal value of five hundred Euro (€ 500.-), fully paid up.

The Class A and Class B shares can only be held by Limited Partners. The Class A Shares and Class B Shares are individually referred to as a «Share» and together as the «Shares». Holders of Class A and B Shares are individually referred to as «Shareholder» and together as «Shareholders»). The Class C Share is referred to as a «C Share». A holder of C Share is referred to as the General Partner. The Shares may be held or acquired by whatever means only by Persons qualifying as a Qualified Investor within the meaning of the SICAR Law and any amendment thereto."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne to the Company as a result of the above are estimated at approximately one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch Sur Alzette. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le onze septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch Sur Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Edmond de Rothschild Euroopportunities S.C.A., SICAR (ci-après la «Société»), une société en commandite par actions soumise au régime des société d'investissement en capital à risque prévu par la loi du 15 juin 2004, ayant son siège social au 20 boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 117.202, constituée suivant acte reçu par M^e Joseph Elvinger, notaire à Luxembourg, en date du 13 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1284 du 3 juillet 2006 (la «Société») et dont les statuts ont été en dernier lieu modifiés par un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire prénommé, en date du 29 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1700 du 12 septembre 2006. L'assemblée est ouverte sous la présidence de Nicolas Cuisset, employé, ayant son adresse professionnelle à 1 B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que tous les actionnaires ont été dûment convoqués à la présente assemblée générale extraordinaire par courrier recommandé ainsi qu'il a été justifié aux membres du bureau. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que cent soixante-dix mille soixante-deux (170.062) actions sur un total de deux cent mille deux cent cinquante et un (200.251) actions émises et représentant 84,92% du capital social actuellement

fixé à cent millions cent vingt-cinq mille cinq cents Euros (€ 100.125.500,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital de la Société d'un montant de sept millions cent quatre-vingt-douze mille Euros (€ 7.192.000,-) afin de le porter de son montant actuel de cent millions cent vingt-cinq mille cinq cents Euros (€ 100.125.500,-) à quatre-vingt-douze millions neuf cent trente-trois mille cinq cents Euros (€ 92.933.500,-) par réduction de la valeur nominale des Actions de Classe A d'un montant de trente-cinq Euros et quatre-vingt-seize centimes (€ 35,96), portant leur montant actuel de cinq cents Euros (€ 500,-) chacune à quatre cent soixante-quatre Euros et quatre centimes (€ 464,04) chacune, par réduction de la part libérée de chaque Action de Classe A de son montant de trois cent cinquante-huit Euros et trente et un centimes (EUR 358,31) à trois cent vingt-deux Euros et trente-cinq centimes (EUR 322,35) et paiement aux Actionnaires de Classe A du montant de trente-cinq Euros et quatre-vingt-seize centimes (€ 35,96) pour chaque Action de Classe A détenue.

2. Acceptation par les actionnaires des remboursements au bénéfice des actionnaires de Classe A au pro rata de leur détention des Actions de Classe A.

3. Modification de l'article 5 des statuts de la Société.

4. Divers.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital de la Société d'un montant de sept millions cent quatre-vingt-douze mille Euros (€ 7.192.000,-) afin de le porter de son montant actuel de cent millions cent vingt-cinq mille cinq cents Euros (€ 100.125.500,-) à quatre-vingt-douze millions neuf cent trente-trois mille cinq cents Euros (€ 92.933.500,-) par réduction de la valeur nominale des Actions de Classe A d'un montant de trente-cinq Euros et quatre-vingt-seize centimes (€ 35,96), portant leur montant actuel de cinq cents Euros (€ 500,-) chacune à quatre cent soixante-quatre Euros et quatre centimes (€ 464,04) chacune, par réduction de la part libérée de chaque Action de Classe A de son montant de trois cent cinquante-huit Euros et trente et un centimes (EUR 358,31) à trois cent vingt-deux Euros et trente-cinq centimes (EUR 322,35) et paiement aux Actionnaires de Classe A du montant de trente-cinq Euros et quatre-vingt-seize centimes (€ 35,96) pour chaque Action de Classe A détenue.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'approuver le remboursement au montant de sept millions cent quatre-vingt-douze mille Euros (€ 7.192.000,-) au bénéfice des Actionnaires de Classe A au pro rata de leur détention des Actions de Classe A.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour lui conférer la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-douze millions neuf cent trente-trois mille cinq cents Euros (€ 92.933.500,-), réparti en:

- Deux cent mille (200,000) Actions de Classe A (les "Actions de Classe A"), ayant une valeur nominale de quatre cent soixante-quatre Euros et quatre centimes (€464,04) chacune,

- Deux cent cinquante (250) Actions de Classe B (les «Actions de Classe B» ou Actions à Intérêt Différé"), ayant une valeur nominale de cinq cents Euros chacune.

- une (1) Action de Classe C (l' «Action de Classe C»), qui ne pourra être détenue que par l'Associé Commandité, et dont la valeur nominale est de cinq cents Euros, entièrement libérée. Les Actions de Classe A et B ne peuvent être détenues que par des Associés Commanditaires. Les Actions de Classe A et B prises individuellement sont désignées comme une «Action», ensemble les «Actions». Les porteurs d'Action de Classe A et B considérés individuellement sont désignés comme un «Actionnaire», ensemble les «Actionnaires». L'Action de Classe C est appelée «Action C». Le porteur de l'Action C est appelé Associé Commandité. Les Actions ne peuvent être détenues ou acquises par quelque moyen que ce soit uniquement par une Personne répondant à la définition d'Investisseur Averti contenu dans la Loi SICAR et ses modifications."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,-)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Esch Sur Alzette, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants susnommés, connus du notaire par leur nom, prénom, état civil et domicile, ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: Cuisset, Conde, Henryon, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 17 septembre 2008. Relation: EAC/2008/11827. — Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 03 octobre 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2008129172/219/178.

(080150835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Scala International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 19.121.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/10/2008.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008129074/792/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2008, réf. LSO-CU08204. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

GIV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 25.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 114.261.

—
EXTRAIT

Etat de l'actionnariat au 1^{er} février 2007

Nous vous confirmons que l'actionnariat de GIV Luxembourg S.àR.L., avec siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, au 1^{er} février 2007, est le suivant:

1. WestLB Luxembourg Holdings 1 SàRL, 7, val Ste Croix, L-1371 Luxembourg (R.C.S. 114.260) 1.250 parts O
2. WestLB International S.A., 32, 34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, (R.C.S. 10.309) 10 parts P
3. WestLB International S.A., 32, 34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (R.C.S. 10.309) 1 part O.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2008.

Pour extrait conforme

Jean-Marc Debaty

Référence de publication: 2008129389/536/23.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01156. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Flagship Mortgage Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 128.956.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Société qui s'est tenue en son siège en date du 29 août 2007, que:

L'Alliance Révision SARL, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital social de EUR 15,000, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-46.498, ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, a été nommée réviseur d'entreprises, avec effet au 29 août 2007 jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008129393/805/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02907. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Sesame Management Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 141.382.

Extrait de la résolution unique du conseil d'administration adoptée le 5 août 2008

Résolution

Le conseil d'administration DECIDE de nommer, avec effet au 5 août 2008, M. Roger OURSET, né le 26 juillet 1951 à Saint Mandé, France et demeurant au 289, rue Clémenceau, Beyrouth, Liban comme administrateur-délégué de la Société chargé de la gestion et de la représentation journalière de la Société et pouvant engager la Société par sa seule signature.

Pour SESAME MANAGEMENT SOLUTIONS S.A.

LG@VOCATS

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008129392/1053/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01528. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080151549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Korea Beverages Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.825,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 128.549.

Par résolutions prises en date du 2 septembre 2008, les gérants ont décidé de transférer le siège de la société du 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg au 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, avec effet au 30 avril 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008129291/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01346. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Daphne I S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 142.113.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundacht, am ersten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph GLODEN, mit Amtssitz in Grevenmacher (Luxemburg).

Ist erschienen:

Universal-Investment-Luxembourg S.A., eine Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts mit Sitz in 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 75.014,

hier vertreten durch

1) Herrn Alain Nati, beruflich ansässig in 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, und

2) Frau Evelyn Löhnertz, beruflich ansässig in 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach,

durch privatschriftliche Vollmacht, erteilt am 01. Oktober 2008, welche nach Unterzeichnung ne varietur durch den Erschienenen und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt, um mit derselben registriert zu werden.

Die erschienene Partei, handelnd in der obengenannten Eigenschaft, hat den nachfolgenden Gesellschaftsvertrag einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung erstellt:

Kapitel I. Form, Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Form, Name. Es wird hiermit durch den Alleingesellschafter eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet (die "Gesellschaft"), die den Gesetzen des Großherzogtums Luxemburg, insbesondere dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung und dem vorliegenden Gesellschaftsvertrag unterliegt (der "Gesellschaftsvertrag").

Die Gesellschaft zählt ursprünglich einen Alleingesellschafter, Eigentümer aller Geschäftsanteile. Die Gesellschaft kann jedoch jederzeit, insbesondere infolge der Übertragung von Geschäftsanteilen oder der Ausgabe neuer Geschäftsanteile, aus mehreren Gesellschaftern bestehen, die nicht natürliche Personen sind und deren Zahl dreißig (30) Gesellschafter nicht überschreiten darf.

Der Name der Gesellschaft ist "Daphne I S.à r.l.".

Art. 2. Gesellschaftssitz. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Munsbach.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss des Alleingeschafters oder der Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Der/die Geschäftsführer oder der Geschäftsführungsrat können innerhalb des Großherzogtums Luxemburg oder in anderen Ländern Tochtergesellschaften oder Zweigniederlassungen gründen.

Sollten der/die Geschäftsführer oder der Geschäftsführungsrat feststellen, dass außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art bevorstehen oder bereits eingetreten sind, die die normale Geschäftsführung der Gesellschaft am Gesellschaftssitz oder die Verbindung mit dem Gesellschaftssitz, beziehungsweise die Verbindung zwischen dem Gesellschaftssitz und Personen im Ausland beeinträchtigen könnten, so kann der Sitz der Gesellschaft vorübergehend, bis zur völligen Beilegung dieser außergewöhnlichen Ereignisse, ins Ausland verlegt werden. Diese vorübergehenden Maßnahmen haben keinerlei Auswirkungen auf die Staatsangehörigkeit der Gesellschaft, welche, unbeschadet dieser provisorischen Verlegung des Sitzes der Gesellschaft, die luxemburgische Staatsangehörigkeit beibehält. Die Anordnung der Verlegung des Gesellschaftssitzes ist von einem der Organe oder einer der Personen, die mit der täglichen Geschäftsführung der Gesellschaft beauftragt sind, auszuführen und Dritten gegenüber zur Kenntnis zu bringen.

Art. 3. Gegenstand. Der Gegenstand der Gesellschaft umfasst die Akquisition und das Halten von Beteiligungen an luxemburgischen und / oder ausländischen Unternehmen, sowie die Verwaltung, Entwicklung und Betreuung solcher Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann den Unternehmen, welche der Gesellschaftsgruppe angehören, jede finanzielle Unterstützung gewähren, wie zum Beispiel die Gewährung von Darlehen, Garantien und Sicherheiten jeglicher Art und Form.

Die Gesellschaft kann ihr Vermögen ebenfalls dazu verwenden, um in Immobilien, geistiges Eigentum oder andere bewegliche oder unbewegliche Güter jeglicher Art und Form zu investieren.

Die Gesellschaft kann in jeglicher Art und Form Darlehen aufnehmen und privat Schuldverschreibungen oder Schuldscheine ausgeben.

Generell kann die Gesellschaft jede kommerzielle, industrielle oder finanzielle Tätigkeit durchführen, welche zur Ausübung und Entwicklung ihrer Geschäftszwecke dienen.

Art. 4. Dauer. Die Gesellschaft ist für eine unbestimmte Dauer gegründet.

Sie kann jedoch durch einen Beschluss des Alleingeschafters oder der Gesellschafterversammlung, die gemäß den Gesetzesbestimmungen hinsichtlich des Quorums und der Mehrheit entscheidet, aufgelöst werden.

Kapitel II. Kapital, Geschäftsanteile

Art. 5. Gesellschaftskapital. Das Gesellschaftskapital wird auf einhundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 125.000,-) festgesetzt, eingeteilt in fünftausend (5.000) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von jeweils fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-), alle voll eingezahlt.

Zusätzlich zu dem Gesellschaftskapital kann ein Aufgeldkonto eingerichtet werden, in das sämtliche Emissionsaufgelder, die auf einen Anteil zusätzlich zu seinem Nennwert eingezahlt werden, übertragen werden. Der Betrag dieses Aufgeldkontos kann für die Zahlung von Anteilen, die die Gesellschaft von ihren Gesellschaftern zurückkauft, zum Ausgleich von realisierten Nettoverlusten, zur Auszahlung an den/die Gesellschafter oder zwecks Zuführung von Geldern in die gesetzliche Rücklage verwendet werden.

Art. 6. Geschäftsanteile. Jeder Geschäftsanteil berechtigt seinen Eigentümer zur Teilhabe am Gewinn und am Vermögen der Gesellschaft und verleiht Anrecht auf eine Stimme während der Gesellschafterversammlungen. Das Eigentum eines Geschäftsanteils bewirkt automatisch die Annahme des Gesellschaftsvertrags der Gesellschaft und der Beschlüsse des Alleingeschafters oder der Gesellschafterversammlung.

Die Geschäftsanteile sind gegenüber der Gesellschaft unteilbar.

Gemeinschaftliche Eigentümer eines Geschäftsanteils müssen sich gegenüber der Gesellschaft durch einen einzigen gemeinsamen Bevollmächtigten, der auch ein Dritter sein kann, vertreten lassen.

Hat die Gesellschaft nur einen Gesellschafter, so sind die Geschäftsanteile frei übertragbar. Hat die Gesellschaft mehrere Gesellschafter, so sind die Geschäftsanteile nur unter den Gesellschaftern frei übertragbar. In diesem Fall dürfen die Geschäftsanteile lediglich dann an Nichtgesellschafter übertragen werden, wenn die Gesellschafterversammlung, bei der drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten sind, sich damit einverstanden erklärt.

Der Beweis für die Übertragung von Geschäftsanteilen wird durch notarielle Urkunde oder durch privatschriftlichen Vertrag erbracht. Die Übertragung ist weder gegenüber der Gesellschaft noch gegenüber Dritten wirksam, solange sie nicht gemäß Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches ordnungsgemäß gegenüber der Gesellschaft angezeigt wurde oder von dieser anerkannt wurde.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Geschäftsanteile gemäß den Bestimmungen des Gesetzes zurückerwerben.

Art. 7. Erhöhung und Herabsetzung des Gesellschaftskapitals. Das Gesellschaftskapital kann einmalig oder mehrmals durch einen Beschluss des Alleingeschafters oder der Gesellschafterversammlung erhöht oder herabgesetzt werden, wobei die Bestimmungen hinsichtlich des Quorums und der Mehrheit erfüllt sein müssen, die in vorliegendem Gesellschaftsvertrag oder, gegebenenfalls, durch das Gesetz hinsichtlich der Abänderung des vorliegenden Gesellschaftsvertrags vorgesehen sind.

Art. 8. Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Geschafters. Die Gesellschaft wird weder durch die Entmündigung, den Konkurs, die Zahlungsunfähigkeit noch durch jedes andere ähnliche Ereignis, das den Alleingeschafter oder einen der Gesellschafter betrifft, in Liquidation versetzt.

Kapitel III. Geschäftsführer, Geschäftsführungsrat, Kommissare

Art. 9. Geschäftsführer. Die Verwaltung der Gesellschaft obliegt einem (1) oder mehreren Geschäftsführern, die, falls deren Anzahl drei beträgt oder übersteigt, einen Geschäftsführungsrat bilden können (der "Geschäftsführungsrat") und die nicht notwendigerweise Gesellschafter sind (der/die "Geschäftsführer").

Der/die Geschäftsführer wird/werden vom Alleingeschafter oder von der Gesellschafterversammlung, die deren Anzahl festlegt, für eine befristete oder unbefristete Dauer gewählt und bleibt/bleiben bis zur Wahl seines/ihrer Nachfolger im Amt. Er/sie sind wiederwählbar, können jedoch jederzeit durch einen Beschluss des Alleingeschafters oder der Gesellschafterversammlung mit oder ohne Grund abberufen werden.

Art. 10. Geschäftsführungsrat. Der Geschäftsführungsrat, falls ein solcher besteht, ernannt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden (der "Vorsitzende"). Der Geschäftsführungsrat kann ebenfalls einen Sekretär ernennen, der kein Geschäftsführer zu sein braucht, und welcher für die Aufnahme der Sitzungsprotokolle des Geschäftsführungsrates und der Gesellschafterversammlungen verantwortlich ist.

Geschäftsführungsratssitzungen werden durch den Vorsitzenden einberufen. Eine Geschäftsführungsratssitzung ist einzuberufen, wenn zwei Geschäftsführer dies fordern.

Der Vorsitzende führt bei allen Geschäftsführungsratssitzungen und (gegebenenfalls) Gesellschafterversammlungen den Vorsitz, mit der Ausnahme, dass der Geschäftsführungsrat beziehungsweise die Gesellschafterversammlung befugt sind, in dessen Abwesenheit mit einfacher Mehrheit der Geschäftsführer beziehungsweise der bei besagter Versammlung anwesenden oder vertretenen Gesellschafter einen anderen Geschäftsführer beziehungsweise eine andere Person zum zeitweiligen Vorsitzenden zu ernennen.

Außer in Dringlichkeitsfällen oder bei vorherigem Einverständnis aller zur Anwesenheit Berechtigten, wird ein schriftlicher Einberufungsbescheid zu den Geschäftsführungsratsitzungen mindestens eine Woche vor dem für sie vorgesehenen Datum per Telefax oder Telegramm entsendet. Diese schriftlichen Einberufungsbescheide enthalten Angaben über Ort und Uhrzeit der Sitzung, die Tagesordnung und die Art der zu verrichtenden Geschäfte. Liegt die schriftliche Zustimmung aller Geschäftsführer per Telefax oder Telegramm vor, kann auf die schriftliche Einberufung verzichtet werden. Für Sitzungen, für die sowohl der Sitzungstermin als auch der Sitzungsort in einem früheren Geschäftsführungsratsbeschluss festgelegt wurden, bedarf es keiner gesonderten Einberufung.

Jede Geschäftsführungsratsitzung findet in Luxemburg oder an einem anderen Ort statt, den der Geschäftsführungsrat von Zeit zu Zeit festlegen kann.

Jeder Geschäftsführer kann sich in Geschäftsführungsratsitzungen vertreten lassen, indem er hierzu einen anderen Geschäftsführer zu seinem Bevollmächtigten ernennt.

Der Geschäftsführungsrat ist nur dann beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte der amtierenden Geschäftsführer anwesend oder vertreten sind. Die Beschlüsse des Geschäftsführungsrats werden mit einfacher Mehrheit der Stimmen aller anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst.

Ein Mitglied oder mehrere Mitglieder können per Telefonkonferenz oder unter Zuhilfenahme jedes anderen ähnlichen Kommunikationsmittels an einer Sitzung teilnehmen, das mehreren teilnehmenden Personen erlaubt, gleichzeitig miteinander zu kommunizieren. Eine solche Teilnahme gilt als einer persönlichen Anwesenheit bei der Sitzung gleichwertig.

In Dringlichkeitsfällen ist ein schriftlicher, von allen Geschäftsführern unterzeichneter Beschluss gültig und rechtsverbindlich, als ob er in einer regulär einberufenen und abgehaltenen Geschäftsführungsratsitzung gefasst worden wäre. Ein solcher Beschluss kann in einem oder mehreren getrennten Dokumenten mit gleichem Inhalt festgehalten werden, wobei jedes dieser Dokumente von einem oder mehreren Geschäftsführern unterschrieben wird.

Art. 11. Sitzungsprotokolle. Protokolle der Geschäftsführungsratsitzungen werden vom Sitzungsvorsitzenden und (gegebenenfalls) vom Sekretär unterzeichnet. Vollmachten bleiben dem Sitzungsprotokoll beigefügt.

Kopien solcher Protokolle oder Auszüge daraus, welche während eines Gerichtsverfahrens oder anderweitig vorgelegt werden, werden vom Vorsitzenden und (gegebenenfalls) vom Sekretär oder von zwei Geschäftsführungsratsmitgliedern unterzeichnet.

Art. 12. Befugnisse der Geschäftsführer. Jeder Geschäftsführer einzeln oder der Geschäftsführungsrat, falls ein solcher besteht, ist mit den weitestreichenden Befugnissen ausgestattet, um jedwede Handlung auszuführen, welche für die Ausführung des Gesellschaftszweckes notwendig oder dienlich ist. Sämtliche Befugnisse, die nicht durch das Gesetz oder durch den vorliegenden Gesellschaftsvertrag ausdrücklich dem Alleingesellschafter oder der Gesellschafterversammlung vorbehalten sind, liegen in der Zuständigkeit des Geschäftsführers, der Geschäftsführer oder des Geschäftsführungsrats.

Art. 13. Übertragung von Befugnissen. Der/die Geschäftsführer oder der Geschäftsführungsrat können einzelne Befugnisse oder Vollmachten beziehungsweise ständige oder zeitweilige Befugnisse an andere von ihnen auserwählte Personen oder Vertreter übertragen.

Art. 14. Interessenkonflikte. Kein Vertrag oder sonstiges Rechtsgeschäft zwischen der Gesellschaft und irgendeiner anderen Gesellschaft oder Firma wird durch den Umstand beeinträchtigt oder ungültig, dass ein oder mehrere Geschäftsführer oder Bevollmächtigte der Gesellschaft persönlich an einer solchen Gesellschaft oder Firma beteiligt ist/sind oder Geschäftsführer, Gesellschafter, Bevollmächtigte(r) oder Angestellte(r) einer solchen Gesellschaft oder Firma ist/sind. Vorbehaltlich nachfolgender gegenteiliger Bestimmungen wird kein Geschäftsführer oder Bevollmächtigter der Gesellschaft, der als Geschäftsführer, Gesellschafter, Bevollmächtigter oder Angestellter einer Gesellschaft oder Firma, mit der die Gesellschaft vertragliche Beziehungen eingeht oder sonstwie Geschäfte tätigt, infolge einer solchen Verbindung mit solch einer anderen Gesellschaft oder Firma zwangsläufig daran gehindert, über solche Verträge oder andere Geschäfte betreffende Angelegenheiten zu beraten und diesbezüglich zu entscheiden oder zu handeln.

Falls ein Geschäftsführer oder ein Bevollmächtigter der Gesellschaft ein persönliches Interesse an einem Rechtsgeschäft der Gesellschaft hat, muss er dieses persönliche Interesse unbeschadet des Vorangehenden dem Geschäftsführungsrat zur Kenntnis bringen und darf nicht an Beratungen bezüglich solcher Rechtsgeschäfte teilnehmen oder darüber abstimmen, und diese Rechtsgeschäfte und Interessen eines Geschäftsführers oder Bevollmächtigten sind dem Alleingesellschafter oder bei der nächsten Gesellschafterversammlung offenzulegen.

Art. 15. Vertretung der Gesellschaft. Die Gesellschaft wird gegenüber Dritten rechtsverbindlich durch die gemeinschaftlichen Unterschriften je zweier Geschäftsführer verpflichtet. Sie wird weiterhin durch die gemeinschaftlichen Unterschriften oder die Einzelunterschrift von Personen, denen solche Zeichnungsbefugnisse durch den/die Geschäftsführer oder den Geschäftsführungsrat übertragen wurden, rechtsverbindlich verpflichtet, wobei dies jedoch lediglich innerhalb der übertragenen Befugnisse gilt.

Art. 16. Wirtschaftsprüfer. Die Überwachung der Gesellschaftsgeschäfte kann und, in den gesetzlich bestimmten Fällen, muss einem oder mehreren unabhängigen Wirtschaftsprüfern anvertraut werden.

Die Wirtschaftsprüfer werden, gegebenenfalls, vom Alleingesellschafter oder, gegebenenfalls, von der Gesellschafterversammlung, die deren Anzahl festlegt, für einen Zeitraum gewählt, der sechs Jahre nicht überschreiten darf, und sie

bleiben im Amt, bis ihre Nachfolger gewählt sind. Am Ende ihres Mandats als Wirtschaftsprüfer sind sie wiederwählbar, können jedoch jederzeit mit oder ohne Grund durch einen Beschluss des Alleingeschäfters oder, gegebenenfalls, der Gesellschafterversammlung abberufen werden.

Kapitel IV. Gesellschafterversammlung

Art. 17. Gesellschafterversammlung. Besteht die Gesellschaft aus einem Alleingeschäfters, so übt dieser die Befugnisse aus, die per Gesetz der Gesellschafterversammlung zufallen. Die Artikel 194 bis 196 und 199 des Gesetzes vom 10. August 1915 finden diesbezüglich keine Anwendung.

Die Beschlüsse der Gesellschafter können, sofern die Gesellschaft aus nicht mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschaftern besteht, durch schriftliche Abstimmung über den Wortlaut der zu fassenden Beschlüsse, der durch den/die Geschäftsführer oder den Geschäftsführungsrat per Einschreiben an die Gesellschafter übersandt wird, getroffen werden. Im letzteren Falle sind die Gesellschafter verpflichtet, ihre Stimme innerhalb einer Frist von fünfzehn (15) Tagen ab dem Zugang des Wortlauts des vorgeschlagenen Beschlusses schriftlich abzugeben und an die Gesellschaft zu übersenden.

Außer im Falle eines Alleingeschäfters können die Gesellschafter eine Gesellschafterversammlung nach Einberufung gemäß luxemburgischem Recht durch den/die Geschäftsführer beziehungsweise den Geschäftsführungsrat, oder subsidiär, durch den Kommissar, oder subsidiär dazu, auf Anfrage von Gesellschaftern, welche die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, abhalten. Die Einberufung, welche gemäß Gesetz den Gesellschaftern zugesendet wird, beinhaltet Zeitpunkt und Ort der Versammlung, sowie Tagesordnung und Art der abzuschließenden Geschäfte.

Wenn alle Gesellschafter bei der Gesellschafterversammlung anwesend oder vertreten sind, und wenn sie erklären, dass sie über die Tagesordnung der Versammlung informiert worden sind, kann die Versammlung ohne vorherige Einberufung abgehalten werden.

Ein Gesellschafter kann an jeder Gesellschafterversammlung teilnehmen, indem er schriftlich, per Telefax oder Telegramm, eine andere Person als Vertreter bestellt, welcher kein Gesellschafter sein muss.

Gesellschafterversammlungen, Jahresgesellschafterversammlung inbegriffen, können im Ausland abgehalten werden, wenn Umstände höherer Gewalt, deren Einschätzung im alleinigen Ermessen des Geschäftsführers beziehungsweise der Geschäftsführer oder des Geschäftsführungsrats liegen, dies erforderlich machen.

Art. 18. Befugnisse der Gesellschafterversammlung. Jede ordnungsgemäß zusammengetretene Gesellschafterversammlung vertritt die Gesamtheit der Gesellschafter.

Mit Ausnahme der Befugnisse, die laut Gesetz oder vorliegendem Gesellschaftsvertrag dem Geschäftsführer, den Geschäftsführern beziehungsweise dem Geschäftsführungsrat vorbehalten sind, ist sie mit den weitestreichenden Befugnissen ausgestattet, um jedwede mit den Gesellschaftsgeschäften verbundene Handlung durchzuführen oder zu genehmigen.

Art. 19. Jahresgesellschafterversammlung. Die Jahresgesellschafterversammlung, die lediglich dann abzuhalten ist, wenn die Gesellschaft mehr als 25 Gesellschafter zählt, tritt jedes Jahr am zweiten Mittwoch des Monats März um 11.30 Uhr am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen im Einberufungsbescheid zu der Versammlung angegebenen Ort zusammen.

Ist dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag, so wird die Jahresgesellschafterversammlung am darauf folgenden Werktag abgehalten.

Art. 20. Verfahren, Wahl. Jeder Beschluss hinsichtlich der Abänderungen des vorliegenden Gesellschaftsvertrages und jeder Beschluss, dessen Fassung aufgrund des vorliegenden Gesellschaftsvertrages oder, gegebenenfalls, des Gesetzes, der mit der für eine Abänderung dieses Gesellschaftsvertrages erforderlichen Beschlussfähigkeit und Mehrheit unterliegt, muss von einer Mehrheit der Gesellschafter angenommen werden, die mindestens drei Viertel des gesamten Gesellschaftskapitals vertreten.

Vorbehaltlich gegenteiliger Bestimmungen des Gesetzes oder des vorliegenden Gesellschaftsvertrages werden alle übrigen Beschlüsse von Gesellschaftern getroffen, die mindestens die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten.

Jeder Geschäftsanteil berechtigt zu einer Stimme.

Kopien von oder Auszüge aus Sitzungsprotokollen, welche in Gerichtsinstanzen oder anderweitig vorgebracht werden können, werden durch den Vorsitzenden oder einen Geschäftsführer unterzeichnet.

Kapitel V. Geschäftsjahr, Ausschüttung und Verteilung von Gewinnen

Art. 21. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Tag des Monats November und endet am einunddreißigsten Tag des Monats Oktober eines jeden darauffolgenden Jahres.

Art. 22. Bilanz. Am Ende jedes Geschäftsjahres werden die Bücher geschlossen und der/die Geschäftsführer oder der Geschäftsführungsrat erstellen ein Inventar der Aktiva und Passiva der Gesellschaft sowie die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung in Übereinstimmung mit dem Gesetz.

Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem Alleingeschäfters oder, gegebenenfalls, der Gesellschafterversammlung zur Verabschiedung vorgelegt.

Jeder Gesellschafter oder ein von ihm Bevollmächtigter hat das Recht diese Finanzdokumente am Gesellschaftssitz einzusehen. Zählt die Gesellschaft mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschafter, so kann dieses Recht lediglich während fünfzehn (15) Tagen vor dem Datum der Jahresgesellschafterversammlung ausgeübt werden.

Art. 23. Ausschüttung und Verteilung von Gewinnen. Fünf Prozent (5%) werden vom jährlichen Reingewinn abgezogen und den gesetzlichen Rücklagen zugewiesen. Die Verpflichtung, diese Zuweisung vorzunehmen, besteht dann nicht mehr, wenn die gesetzlichen Rücklagen die Höhe von zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals erreicht haben.

Der Alleingesellschafter oder die Gesellschafterversammlung entscheiden über die Verwendung des Saldos des jährlichen Reingewinns. Sie können entscheiden, den Saldo ganz oder teilweise einer Reserve oder Provision zuzuweisen, ihn auf neue Rechnung zu übertragen oder ihn in Form von Dividenden an die Gesellschafter auszuschütten.

Der/die Geschäftsführer oder der Geschäftsführungsrat können unter den gesetzlich vorgeschriebenen Bedingungen eine Abschlagsdividende auszahlen. Der/die Geschäftsführer oder der Geschäftsführungsrat bestimmen den Betrag und das Datum für die Auszahlung einer solchen Abschlagszahlung.

Kapitel VI. Auflösung, Liquidation

Art. 24. Auflösung, Liquidation. Vorbehaltlich anderslautender Gesetzesbestimmungen kann die Gesellschaft durch einen Beschluss des Alleingeschafters oder der Gesellschafterversammlung aufgelöst werden, der gemäß denselben Regeln bezüglich des Quorums und der Mehrheit getroffen wird, die für die Abänderung des vorliegenden Gesellschaftsvertrags vorgesehen sind.

Bei Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Abwickler (wahlweise natürliche oder juristische Personen) durchgeführt, die durch den Alleingesellschafter oder die Gesellschafterversammlung ernannt werden, die die Befugnisse und die Entschädigung der Abwickler festlegen.

Nach Begleichung aller Schulden und Gebühren der Gesellschaft und nach Begleichung der Liquidationsausgaben wird das verbleibende Nettovermögen gleichmäßig an die Inhaber der Geschäftsanteile ausgeschüttet, und zwar im Verhältnis zu der Anzahl der von ihnen gehaltenen Geschäftsanteile.

Kapitel VII. Anwendbares Recht

Art. 25. Anwendbares Recht. Sämtliche Angelegenheiten, die nicht durch den vorliegenden Gesellschaftsvertrag geregelt sind, werden in Übereinstimmung mit dem Luxemburger Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung bestimmt.

Zeichnung und Einzahlung

Nachdem der Gesellschaftsvertrag der Gesellschaft durch die erschienene Partei erstellt worden ist, hat diese Partei folgende Anzahl Geschäftsanteile gezeichnet und nachstehende Beträge in bar eingezahlt:

Gesellschafter	gezeichnetes Kapital (EUR)	Anzahl Geschäftsanteile	Einzahlung (EUR)
Universal-Investment-Luxembourg S.A.	125.000	5.000	125.000
Summe	125.000	5.000	125.000

Der Beweis dieser Einzahlung wurde dem amtierenden Notar erbracht, der bestätigt, dass die Bestimmungen des Artikels 183 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit geltenden Fassung eingehalten worden sind.

Schätzung der Kosten

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche der Gesellschaft aufgrund ihrer Gründung entstehen, werden auf ungefähr 3.100.- Euro geschätzt.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Gründungstag der Gesellschaft und endet am 31. Oktober 2009.

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Der Alleingesellschafter, der stellvertretend für die Gesellschafterversammlung handelt, hat unverzüglich die folgenden Beschlüsse gefasst:

1. Der Alleingesellschafter beschließt, die Anzahl der Geschäftsführer auf 4 festzulegen, und beschließt außerdem folgende Geschäftsführer zu ernennen:

- Herr Daniel F. Just, geb. in D-Berlin am 13.06.1957, beruflich ansässig in 37, Denningerstrasse, D-81925 München
- Herr Bernd Vorbeck, geb. in Aschaffenburg am 18.01.1962, beruflich ansässig in Erlenstrasse 2, D-60325 Frankfurt am Main
- Herr Lothar Rafalski, geb. in Hamburg am 29.11.1952, beruflich ansässig in 21, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- Herr Alain Nati, geb. in Luxemburg am 21.04.1963, beruflich ansässig in 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

2. Zum Vorsitzenden des Geschäftsführungsrates wird Herr Daniel F. Just ernannt.

3. Die Mandate der Geschäftsführer enden mit der Generalversammlung, die im Jahre 2010 stattfindet.

4. Der Sitz der Gesellschaft wird sich befinden in:

* 18-20, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (Großherzogtum Luxemburg).

5. Zum unabhängigen Wirtschaftsprüfer wird ernannt:

KPMG Audit, 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 103590.

Das Mandat des Wirtschaftsprüfers endet mit der Generalversammlung, die im Jahre 2010 stattfindet.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Munsbach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. NATI, E. LÖHNERTZ, J. GLODEN.

Enregistré à Grevenmacher le 2 octobre 2008. Relation: GRE/2008/3902. - Reçu six cent vingt-cinq EUROS 0,50 % = 625 €.

Le Receveur (signé): SCHLINK.

Für GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 9. Oktober 2008.

J. GLODEN.

Référence de publication: 2008129356/213/296.

(080151298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Hal International Investments Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 505.190.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 76.259.

Par résolutions prises en date du 2 septembre 2008, l'associé unique a décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire de PricewaterhouseCoopers Sàrl, avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008129338/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01481. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Finorma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 142.104.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. «LANNAGE S.A.», société anonyme, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.130, ici représentée par Madame Christine COULON-RACOT, employée privée, ayant pour adresse professionnelle, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 24 septembre 2008;

2. «VALON S.A.», société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.143, ici représentée par Madame Catherine DAY-ROYEMANS, employée privée, ayant pour adresse professionnelle, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 24 septembre 2008.

Les prédites procurations, après avoir été signées «ne varietur» par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles parties comparantes, agissant en leurs qualités, ont requis le notaire instrumentant, d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties pré-mentionnées déclare constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de "FINORMA S.A."

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000.- EUR) divisé en deux cents (200) actions d'une valeur nominale de cent cinquante-cinq euros (155.- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à cinq cent mille d'euros (500.000.- EUR) par la création et l'émission d'actions nouvelles, d'une valeur nominale de cent cinquante-cinq euros (155.- EUR) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

De même, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Tout administrateur peut participer à une réunion du Conseil d'administration de la Société par voie de vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant son identification. Ces moyens de communication doivent respecter des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à la réunion, dont la délibération devra être retransmise sans interruption. La participation à une réunion par ces moyens est équivalente à une participation en personne à cette réunion. La réunion tenue par l'intermédiaire de tels moyens de communication sera réputée tenue au siège social de la Société.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le premier mercredi du mois de juin à 10 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2008.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2009.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- «VALON S.A.», prédésignée, cent actions	100
2.- «LANNAGE S.A.», prédésignée, cent actions	100
TOTAL: deux cents actions	200

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille sept cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les parties comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui du commissaire aux comptes à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- a) Madame Véronique ORLANDO, 269, avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage;
- b) Monsieur Pierre MALEVEZ, 68, route de Luxembourg, L-8440 Steinfort;
- c) «KOFFOUR S.A.», société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B-86.086 avec pour représentant permanent Monsieur Jean BODONI, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Pierre MALEVEZ, prénommé est nommé Président du Conseil d'administration.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

«AUDIT TRUST S.A.» une société anonyme, avec siège social au 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 63.115).

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

Cinquième résolution

Le siège social est fixé au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. COULON-RACOT, C. DAY-ROYEMANS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 octobre 2008. Relation: EAC/2008/12536. — Reçu cent cinquante-cinq Euros (31.000.- à 0,5% = 155.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 09 octobre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008129371/239/176.

(080150998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Fonsicar S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.725.

Les comptes annuels au 31.12.2007 régulièrement approuvés, le rapport d'activité, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
FONSICAR S.A. SICAR, Société d'Investissement en Capital à Risque
Salvatore Desiderio / Edoardo Tubia

Référence de publication: 2008129057/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02846. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Fonsicar S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.725.

—
Les comptes annuels au 31.12.2006 régulièrement approuvés, le rapport d'activité, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
FONSICAR S.A. SICAR, Société d'Investissement en Capital à Risque
Salvatore Desiderio / Edoardo Tubia

Référence de publication: 2008129056/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02842. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Linux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 92.387.

—
AUSZUG

Aus dem Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung, abgehalten als ausserordentliche Generalversammlung am 02.10.2008, geht Folgendes hervor:

- Frau Nicole Reinert, Angestellte, mit Berufsanschrift in L-2561, Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, wurde in den Verwaltungsrat ernannt und ersetzt den zurück getretenen Verwaltungsrat Sylvain Kirsch, mit Berufsanschrift in L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

- Die Mandate der Verwaltungsräte Tania Fernandes, Anne Huberland und Nicole Reinert, und des Abschlussprüfers Eurocomptes S.A., wurden verlängert und enden anlässlich der Ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2013.

- Es wird festgestellt, dass sich die Berufsanschriften der Verwaltungsräte und der Sitz des Abschlussprüfers in L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, befinden.

Luxembourg, 02.10.2008.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2008129227/1051/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2008, réf. LSO-CV01695. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Motorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 87.297.

—
En date du 6 octobre 2008 l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé;

- d'accepter la démission avec effet au 6 octobre 2008 de Deborah Buffone avec adresse au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en tant qu' Administrateur de la Société

- d'accepter la nomination avec effet au 6 octobre 2008 de Noel Mc Cormack, né le 12 décembre 1952 à Dublin en Irlande et avec adresse au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, en tant que nouvel Administrateur de la Société jusqu'en 2013.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008129219/631/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02396. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Springboks Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 134.862.

Transfert de parts sociales

En date du 2 octobre 2008, la société Stanza Services Limited ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Tortola, British Virgin Islands a transféré 500 parts sociales de la Société à la société Berkeley International Holdings S.A., ayant son siège social au 82, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008129220/631/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2008, réf. LSO-CV02397. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

BO Fund II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 79.057.

Extrait des résolutions prises par voie de résolution circulaire lors du conseil d'administration du 21 août 2008

En date du 21 août 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 20 août 2008, de Monsieur Philippe Bens en qualité d'Administrateur
- de coopter, avec effet au 20 août 2008, Madame France Colas, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2008, en remplacement de Monsieur Philippe Bens, démissionnaire.

Luxembourg, le 3 septembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2008129230/1024/19.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2008, réf. LSO-CV02464. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

LSREF Lux Japan Investments IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 483.125,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 141.311.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third of September.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Lone Star Capital Investments S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the

Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 91.796, here represented by Mathilde Ostertag, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on September 23rd, 2008, (the Sole Shareholder).

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "LSREF Lux Japan Investments IV S. à r.l." (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B141.311, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Martine Schaeffer dated 22 August 2008, not yet published, amended several times and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 18 September 2008, not yet published.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Decision to amend and restate the article 2 of the articles of association of the Company; and
2. Amendment and restatement of article 12 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder of the Company decides to amend the article 2 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

" **Art. 2.** The object and sole purpose of the Company is:

(a) (i) to acquire, own, manage, finance and dispose of equity interests in (1) Tachikawa Akebonocho Capital TMK, a Japan tokutei mokuteki kaisha (TMK), which may acquire real estate assets and beneficial interests in trusts holding real estate assets in Japan (TMK and the assets owned by it are referred to as the Investment) and (2) Tachikawa Lease Management Co., Ltd., a Japan kabushiki kaisha (KK) (TMK and KK are collectively referred to herein as the Subsidiaries), and (ii) to enter into and comply with the agreements in relation to this share ownership and the assets to which it is a party. The Company will remain a single purpose entity at all times until the payment in full of (I) the Specified Bonds of TMK expected to be issued to Mitsubishi UFJ Lease & Finance Co., Ltd. (MULF) on or about 26 September 2008 (the Specified Bonds), and (II) the loan agreement expected to be entered into between TMK and The Chuo Mitsui Trust and Banking Co., Ltd (CMTB) (MULF and CMTB are collectively referred to herein as the Creditors) on or about 24 September 2008 (the Loan Agreement). The Company is restricted to the foregoing objects, and no other objects may be engaged in by the Company, but for the avoidance of doubt, the Company is permitted, in furtherance of the Investment, to do the following:

1. to exercise and enforce all rights and powers conferred by or incidental to the ownership of the equity interests in the Subsidiaries, including, without prejudice to the generality of the foregoing, all such powers of veto or control as may be conferred by virtue of the holding by the Company of such equity interests;

2. to enter into, execute and deliver, and to cause the Subsidiaries to enter into, execute and deliver all documents, instruments, agreements, certificates and mortgages evidencing, securing or relating to the Specified Bonds, the subscription agreement expected to be entered into between TMK and MULF on or about 24 September 2008, and the Loan Agreement (collectively, the Credit Documents); and

3. to carry on any other activities and do or perform any such acts, matters or things and enter into such other instruments or agreements in furtherance of, or related or incidental to, the foregoing objects, or which in the opinion of any manager of the Company or any attorney-in-fact of the Company be considered necessary or desirable for the purpose of compliance with any condition precedent or the coming into effect or otherwise giving effect to, consummating or completing or procuring the performance and completion of all or any of the transactions contemplated by or referred to in all of the Credit Documents, and to engage in any other activity permitted to companies under the laws of Luxembourg but only to the extent that such activity is necessary, expedient, incidental or conducive to the accomplishment of the foregoing object.

(b) Subject to section (c) of this Article 2, the Company shall have all powers necessary, convenient or incidental to accomplish its purposes set forth in section (a) of this Article 2.

(c) In order to remain at all times a single purpose entity until the payment in full of the indebtedness of TMK pursuant to the Credit Documents, the Company shall until the time of such repayment (except as otherwise permitted by the Credit Documents or consented to by the Creditors):

1. maintain books, records, accounts, financial statements, stationery, invoices and checks separate and apart from those of any other person;
2. not commingle its assets with those of any of its affiliates;
3. not engage in any business unrelated to its equity interests in the Subsidiaries;

4. not guarantee or become obligated for the debts of any other person or hold out its credit as being available to satisfy the obligations of others, except (i) as contemplated by the specified share pledge agreement expected to be entered into between the Company, TMK and CMTB on or about 26 September 2008 or by the share pledge agreement expected to be entered into between the Company, KK and CMTB on or about 26 September 2008, or (ii) in connection with any indemnification of any Independent Manager and/or similar independent officer (or any entity which employs any such manager and/or officer) in the ordinary course of business;

5. not pledge its assets for the benefit of any other person other than CMTB;

6. conduct its business and hold its assets in its own name; not acquire the obligations or securities of its members or shareholders;

7. pay any liabilities out of its own funds;

8. maintain adequate capital in light of its contemplated business operations;

9. maintain an arm's-length relationship with any of its affiliates;

10. hold itself out as a person separate and apart from each other person;

11. exercise reasonable efforts to correct any misunderstanding actually known to it regarding its separate identity;

12. comply with all of the limitations on powers and separateness requirements which may be set forth in its organizational documents as of the date hereof;

13. observe all applicable company or corporate formalities in all material respects;

14. not own any assets other than the common shares and the preferred shares of TMK and the shares of KK and assets incidental thereto;

15. have no employees but maintain a sufficient number of agents in light of its contemplated business operations;

16. not redeem, cancel or otherwise extinguish the preferred share originally issued to Lone Star Capital Investments S.à.r.l. and anticipated to be transferred to Tachikawa Akebonocho Holding; and

17. not take or cause any Subsidiary to take any "Significant Action" without the consent of its Independent Manager (as defined in Article 12), unless otherwise required by Luxembourg or Japanese law, as applicable.

"Significant Action" means any of the following actions (except as otherwise permitted by the Credit Documents or consented to by the Creditors):

(a) filing or consenting to the filing of any bankruptcy or insolvency petition with respect to any Subsidiary or the Company under any bankruptcy law, dissolution or liquidation law or statute of any jurisdiction, whether now or hereafter in effect;

(b) making a settlement agreement with respect to or an assignment of all or substantially all of the assets of any Subsidiary or the Company for the benefit of creditors;

(c) applying for, consenting to, approving of or acquiescing in any petition, application, proceeding or order for relief or the appointment of a conservator, trustee, supervisor, inspector, custodian or receiver for any Subsidiary or the Company or for all or any substantial part of their assets;

(d) stipulating or consenting (to the extent permitted under applicable law) to an attachment, execution or other judicial seizure of (or a proceeding to attach, execute or seize) all or substantially all of the assets of any Subsidiary or the Company;

(e) admitting to a creditor its inability to pay its debts generally;

(f) approving a consolidation or merger of any Subsidiary or the Company with or into any other person, or a company division, share transfer, share exchange or any other corporate reorganization with respect to any Subsidiary or the Company;

(g) dissolving, reorganizing or liquidating any Subsidiary or the Company;

(h) selling all or substantially all of any Subsidiary's or the Company's assets, or acquiring all or substantially all of the assets or the business of any other person;

(i) incurring any indebtedness by any Subsidiary or the Company except as specifically permitted by the organizational documents of such Subsidiary (including, with respect to TMK, its asset liquidation plan) or the Company (it being understood that the Company may issue preferred equity certificates or similar instruments, which are not preferred shares, to its holder of ordinary shares in exchange for the funds received from its holder of ordinary shares to finance the Investment);

(j) approving a restructuring of the corporate organization for any Subsidiary or the Company;

(k) amending, revising, or otherwise modifying the articles of incorporation, memorandum of association, by-laws, or other constituting documents of any Subsidiary or the Company except (with respect to the Company only) in connection with a capital increase by issuing ordinary shares and/or preferred equity certificates;

(l) amending, revising or otherwise modifying the asset liquidation plan of the TMK; or

(m) appointing or having a new director or manager of any Subsidiary or the Company who is not an Independent Manager."

Second resolution

The Sole Shareholder of the Company decides to amend the article 12 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

" **Art. 12.** For so long as the Company has outstanding obligations under the Credit Documents, the Company shall at all times be managed by a sole individual who is "Independent Manager" in accordance with the standards set forth below in this article 12 (the Independent Manager). The Independent Manager shall be appointed, revoked and replaced by the general meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The prior written approval of the Independent Manager shall be required for any Significant Action with respect to the Company and for any Significant Action with respect to any Subsidiary.

The Independent Manager shall not have been at the time of such individual's appointment, and may not have been at any time during the preceding five (5) years:

(a) a shareholder, unitholder, director, officer, employee, partner, attorney or counsel of any Subsidiary, the Company, Tachikawa Akebonocho Holding, KF Capital Co., Ltd., Lone Star Real Estate Fund (U.S.), L.P, Lone Star Real Estate Fund (Bermuda), L.P., Star Asset Management Co., Hudson Japan K.K. or any of their respective affiliates (each, a Sponsor Relevant Company), other than his or her service as an independent director, independent manager and/or special member,

(b) a customer, supplier or other person who derives more than two percent (2%) of its revenues from its activities with any Sponsor Relevant Company or any shareholder, unitholder, director, officer, employee, partner, attorney or counsel of any Sponsor Relevant Company, other than from his or her service as an independent director, independent manager and/or special member,

(c) a person controlling or under common control with any such shareholder, unitholder, partner, customer, supplier or other person, other than his or her service as an independent director or an independent manager and/or special member, or

(d) a member of the immediate family of any such shareholder, unitholder, director, officer, employee, partner, attorney or counsel.

As used in this Article 12, the term "control" or "controlling" means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management, policies or activities of a person, whether through ownership of voting securities, by contract or otherwise.

Notwithstanding the foregoing, with respect to any Subsidiary persons employed by Aoyama Sogo Accounting Office or Kasumigaseki International Accounting Office shall not be required to satisfy the criteria set forth above to be an Independent Manager.

For the purposes of these articles of association, the term "manager" means the Independent Manager.

In dealing with third parties, the Independent Manager will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Independent Manager.

The Company shall be bound by the sole signature of its Independent Manager.

The general shareholders meeting or the Independent Manager may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the Independent Manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency."

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The document having been read and translated to the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S. à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par Philippe Detournay, ici représentée par Mathilde Ostertag, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 23 septembre 2008,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera attachée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "LSREF Lux Japan Investments IV S. à r.l." (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B141.311, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte du notaire Maître Martine Schaeffer du 22 août 2208, non encore publié, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer du 18 septembre 2008, non encore publiée.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 2 des statuts de la Société; et

2. Modification de l'article 12 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 2.** La Société a pour unique objet:

a) (i) d'acquérir, de détenir, de gérer, de financer et de céder des participations dans (1) Tachikawa Akebonocho Capital TMK, une société japonaise de type tokutei mokuteki kaisha (TMK), susceptible d'acquérir des biens immobiliers et des intérêts dans des trusts détenant des biens immobiliers au Japon et (TMK et les biens détenus par elle sont ci-après dénommées les Investissements) et (2) Tachikawa Lease Management Co., Ltd., une société japonaise de type kabushiki kaisha (KK) (TMK et KK sont ci-après reprises sous le terme collectif de Filiales) (ii) de conclure, en tant que partie contractante, les contrats relatifs à cette détention de parts et d'actifs, et de s'y conformer. La Société restera toujours une entité à objet unique, ce jusqu'au paiement total (I) des obligations spécifiées de TMK devant être émises à Mitsubishi UFJ Lease & Finance Co., Ltd. (MULF) le ou autour du 26 septembre 2008 (les Obligations Spécifiées) et (II) du contrat de prêt devant être conclu entre TMK et The Chuo Mitsui Trust and Banking Co., Ltd (CMTB) (MULF et CMTB étant dénommés conjointement ci-après les Prêteurs) le ou autour du 24 septembre 2008 (le Prêt). La Société est limitée à l'objet social énuméré ci-dessus et elle ne pourra s'engager dans aucun autre objet, sauf, pour éviter tout doute, en vue du développement de l'Investissement, la Société peut effectuer les opérations suivantes:

1. exercer et mettre en œuvre tous les droits et pouvoirs conférés par la propriété des actions des Filiales, y compris, sans préjudice de la généralité de ce qui précède, tous les pouvoirs de veto ou de contrôle qui peuvent être conférés à la Société du fait de la détention de ces actions;

2. conclure, exécuter ou remplir ses engagements et faire en sorte que les Filiales concluent, exécutent ou remplissent leurs engagements sous tous documents, actes, contrats, certificats ou hypothèques prouvant, garantissant ou étant en relation avec les Obligations Spécifiées, étant entendu qu'il est prévu que le contrat de souscription y relatif soit conclu entre TMK et MULF le ou autour du 24 septembre 2008, et le Prêt (repris sous le terme collectif de Documents de Prêt);

3. effectuer toute autre activité et faire ou effectuer tous actes, affaires ou choses et entrer dans tous instruments ou conventions pour développer les objets précités ou qui sont liés ou accessoires aux objets précités, ou qui sont, dans l'opinion d'un quelconque gérant de la Société ou d'un mandataire de la Société considérés comme nécessaires ou souhaitables pour la conformité avec toute condition suspensive ou pour l'entrée en vigueur ou pour autrement donner effet à, parfaire ou compléter ou causer l'exécution et l'achèvement de toutes ou de l'une des transactions envisagées par les Documents de Prêt ou auxquelles ils font référence et elle peut s'engager dans toute autre activité permise aux sociétés sous la loi luxembourgeoise, mais seulement dans la mesure où cette activité est nécessaire, opportune, attachée à ou favorable à l'accomplissement de l'objet précité.

b) Dans les limites du point c) du présent Article 2., la Société a tous les pouvoirs nécessaires, opportuns ou accessoires à l'accomplissement des objectifs énoncés sous le point a) du présent Article 2.

c) En vue de rester une société à objet social unique jusqu'au paiement total de tous les endettements de TMK conformément aux Documents de Prêt, la Société doit jusqu'au jour dudit remboursement (sauf cas expressément autorisé par les Documents de Prêt ou consenti par les Prêteurs):

1. maintenir des livres, des registres, des comptes, des états financiers, du papier à en-tête, des factures et des chèquiers séparés et distinctifs de ceux de toute autre personne;

2. ne pas mélanger ses avoirs à ceux de ses affiliés;

3. ne pas s'engager dans une quelconque activité qui ne soit pas liée à ses prises de participation dans les Filiales;

4. ne pas garantir ou être tenue des dettes de toute autre entité ou mettre à disposition son crédit pour satisfaire les obligations de tiers, à l'exception de (i) ce qui est statué par le contrat de nantissement spécifique de parts sociales, signé le ou autour du 26 septembre 2008 entre la Société, KK et CMTB et (ii) en relation avec toute indemnisation de tout

Gérant Indépendant et /ou collaborateur indépendant similaire (ou toute entité qui emploie ledit gérant et/ou collaborateur) dans le cours normal de l'activité de la société;

5. ne pas gager ses avoirs au bénéfice de toute autre personne que les Prêteurs;
6. exercer son activité et détenir ses avoirs en son nom propre
7. ne pas acquérir les obligations ou sûretés de ses membres ou de ses associés;
8. régler ses dettes à partir de ses fonds propres;
9. maintenir un capital social adéquat à la lumière des ses opérations envisagées;
10. maintenir des conditions de marché dans ses relations avec ses affiliés;
11. apparaître comme une personne séparée et distincte;
12. exercer des efforts raisonnables visant à corriger toute situation équivoque eu égard à son identité distincte;
13. se conformer à toutes limitations de pouvoirs et exigences d'individualité susceptibles d'être stipulés par ses statuts à partir de la date ci-dessus;
14. respecter les formalités matérielles applicables aux personnes morales et aux entreprises;
15. ne pas détenir d'avoirs autres que les parts sociales ordinaires et la part sociale préférentielle de TMK et les parts sociales de KK, et les avoirs y incidents;
16. ne pas avoir d'employés mais maintenir un nombre suffisant de représentants eu égard aux opérations envisagées;
17. ne pas rembourser, annuler ou éteindre la part sociale préférentielle, émise à l'origine à Lone Star Capital Investments S.à r.l. et prochainement transférée à Tachikawa Akebonocho Holding; et
18. ne pas prendre ou engendrer une quelconque des Filiales à prendre toute "Action Significative" sans le consentement préalable de son Gérant Indépendant (tel que défini à l'Article 12), à moins qu'autrement requis par les lois luxembourgeoises ou japonaises, selon ce qui est d'application.

Par "Action Significative", on entend toute action décrite ci-après (sauf cas expressément autorisé par les Documents de Prêt ou consenti par les Prêteurs):

- a) le dépôt de bilan ou le consentement au dépôt de bilan ou tout autre procédure d'insolvabilité en relation avec l'une des Filiales ou avec la Société conformément aux lois applicables, de suite ou à une date ultérieure;
- b) le consentement à un accord de compensation ou à une cession pour l'une des Filiales ou pour la Société concernant l'ensemble ou une partie substantielle des avoirs de l'une des Filiales ou de la Société au bénéfice des créanciers;
- c) le consentement à, l'approbation ou l'acquiescement à tout recours, demande, procédure ou injonction, ou la demande de nomination d'un conservateur, curateur/administrateur, superviseur, inspecteur, dépositaire ou receveur pour l'une des Filiales ou pour la Société pour l'ensemble ou pour toute partie substantielle de leurs avoirs respectifs;
- d) la stipulation ou le consentement (dans la mesure où autorisé par la loi) à une saisie-arrêt, une exécution forcée ou une saisie (ou à une procédure de saisie-arrêt, d'exécution forcée ou de saisie) portant sur la totalité ou une grande partie des avoirs de l'une des Filiales ou de la Société;
- e) le fait d'avouer à un créancier son insolvabilité globale;
- f) l'approbation de la consolidation ou de la fusion de l'une des Filiales ou de la Société avec toute autre entité, ou de la division, du transfert de parts sociales, de leur échange ou de toute autre réorganisation portant sur l'une des Filiales ou sur la Société;
- g) le fait de liquider, de réorganiser ou dissoudre l'une des Filiales ou la Société;
- h) le fait de céder tout ou une grande partie des avoirs de l'une des Filiales ou de la Société ou d'acquérir l'ensemble ou une grande partie des avoirs d'une autre partie ou cette autre partie;
- i) l'endettement de l'une des Filiales ou de la Société, sauf ce qui est expressément autorisé par les documents sociaux d'une de ces Filiales (y compris, en ce qui concerne TMK, son plan de liquidation d'actif) ou de la Société (étant entendu que la Société peut émettre des preferred equity certificates ou des instruments similaires, qui ne sont pas des parts préférentielles, à ses associés, détenteurs de parts sociales ordinaires, en échange des fonds reçus de ceux-ci pour financer l'Investissement);
- j) le fait de consentir à restructurer ou réorganiser l'une des Filiales ou la Société;
- k) le fait d'amender, réviser ou encore modifier les statuts, documents statutaires, ou autres documents constitutifs de l'une quelconque des Filiales ou de la Société, sauf (en ce qui concerne la Société seulement) dans le cadre d'une augmentation de capital en émettant des parts ordinaires et/ou des preferred equity certificates;
- l) le fait d'amender, réviser ou encore modifier le plan de liquidation des avoirs de TMK; et
- m) le fait de nommer ou d'avoir un nouvel administrateur ou gérant qui ne serait pas Gérant Indépendant pour l'une des Filiales ou de la Société."

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 12 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 12.** Tant que la Société a des obligations non acquittées relatives aux Documents de Prêts, la Société sera gérée par un gérant unique qui est considéré comme "Gérant Indépendant" conformément aux indications du présent article 12 (le Gérant Indépendant). Le Gérant Indépendant est désigné, révoqué et remplacé par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'accord écrit préalable du Gérant Indépendant est requis pour toute Action Significative en rapport avec l'une des Filiales.

Au moment de sa nomination, le Gérant Indépendant ne sera pas, ou n'aura pas été, à aucun moment au cours des cinq (5) années précédentes:

a) associé, investisseur, administrateur, agent, représentant, employé, membre, mandataire ou conseiller de toute Filiale, de la Société, Tachikawa Akebonocho Holding, KF Capital Co., Ltd., Lone Star Real Estate Fund (U.S.), L.P, Lone Star Real Estate Fund (Bermuda), L.P., Star Asset Management Co., Hudson Japan K.K. ou d'une de leurs sociétés affiliées respectives (chacune, une Société Investisseur Concerné) autre que sa fonction d'administrateur indépendant, gérant indépendant et/ou membre spécial,

b) client, fournisseur ou toute autre personne dont plus de 2% des revenus dérivent d'activités avec toute Société Investisseur Concerné ou tout actionnaire, administrateur, collaborateur, employé, associé, avocat ou conseil de toute Société Investisseur Concerné autre que sa fonction d'administrateur indépendant, gérant indépendant et/ou membre spécial d'une société affiliée

c) une personne contrôlant ou sous le contrôle commun de l'un de ces associés, investisseurs, membres, clients, fournisseurs ou autre personne, autre que son service en tant qu'administrateur indépendant ou gérant indépendant et/ou membre spécial, ou

d) membre de la famille proche de l'un de ces actionnaires, investisseurs, administrateurs, agents, représentants, employés, associés, avocats ou conseils.

Tels qu'utilisés dans cet Article 12, les termes "contrôle" ou "contrôlant" signifient la possession, directe ou indirecte, de pouvoirs de direction ou de pouvoirs permettant de diriger de la gérance, les techniques ou activités d'une personne, ou par la détention de droits de vote, par contrat ou autrement.

Par dérogation à ce qui précède, en ce qui concerne toute Filiale, les personnes employées par Aoyama Sogo Accounting Office ou Kasumigaseki International Accounting Office ne sont pas comprises dans les restrictions énoncées ci-dessus (clauses a) à c)) pour obtenir la qualité de Gérant Indépendant.

Pour les besoins de ces statuts, le terme de "gérant" se réfère au Gérant Indépendant.

Vis-à-vis des tiers, le Gérant Indépendant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du Gérant Indépendant.

La Société sera engagée par la seule signature du Gérant Indépendant.

L'assemblée des associés ou le Gérant Indépendant pourra déléguer ses compétences à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des opérations spécifiques.

L'assemblée des associés ou le Gérant Indépendant déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions pertinentes pour ce mandat."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Ostertag et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 septembre 2008. LAC/2008/39415. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Martine Schaeffer.

Référence de publication: 2008129206/5770/346.

(080150292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Pelican 10, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 102.619.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 juillet 2008

1. L'Assemblée Générale décide d'accepter les démissions de Mademoiselle Caroline PICARD et de Monsieur Jean-Pierre VERNIER en tant qu'administrateurs.
2. L'Assemblée Générale décide de ne pas procéder au remplacement des deux administrateurs démissionnaire et décide de réduire le nombre de postes d'administrateurs de cinq à trois.

Fait à Luxembourg, le 3 juillet 2008.

Certifié sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008129221/565/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2008, réf. LSO-CU07834. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Luxcorp Church Hill Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 96.086.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 décembre 2007, acte n ° 980 par devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Boîte Postale 320, L-2013 Luxembourg

Notaire

Référence de publication: 2008129213/208/14.

(080150523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

3i Cares Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 114.733.

In the year two thousand eight, on the twenty-fifth of September.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of 3i Cares Holdings S.A., a public limited liability company (Société anonyme) having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 114.733 (the Company), incorporated on 23 February 2006 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 1019 dated 24 May 2006, page 48904. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and the last time by a notarial deed of Maître Martine Schaeffer dated 26 October 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 865 of 9 April 2008, page 41498.

The Meeting is chaired by Mr Sebastian SEELIG (the Chairman).

The Chairman appoints Mrs Corinne PETIT as secretary of the Meeting (the Secretary).

The Meeting elects Mrs Sylvie DUPONT as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders of the Company represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present deed after having been signed by the representative of the shareholders and the members of the Bureau to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting, after having been signed "ne varietur" by all parties, shall also remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Bureau having thus been constituted, the Meeting notes:

I. that the Shareholders represent all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 161,146.02 (one hundred sixty-one thousand one hundred and forty-six Euro two Cent), represented by 16,114,602 (sixteen million one hundred fourteen thousand six hundred and two) ordinary shares with a par value of EUR 0.01 (one Cent) each (the Shares). The Shares are divided into:

- 1,611,467 (one million six hundred eleven thousand four hundred sixty-seven) Class A shares (the Class A Shares),
- 1,611,466 (one million six hundred eleven thousand four hundred sixty-six) Class B shares (the Class B Shares),
- 1,611,462 (one million six hundred eleven thousand four hundred sixty-two) Class C shares (the Class C Shares),
- 1,611,462 (one million six hundred eleven thousand four hundred sixty-two) Class D shares (the Class D Shares),
- 1,611,461 (one million six hundred eleven thousand four hundred sixty-one) Class E shares (the Class E Shares),
- 1,611,459 (one million six hundred eleven thousand four hundred fifty-nine) Class F shares (the Class F Shares),
- 1,611,458 (one million six hundred eleven thousand four hundred fifty-eight) Class G shares (the Class G Shares),
- 1,611,457 (one million six hundred eleven thousand four hundred fifty-seven) Class H shares (the Class H Shares),
- 1,611,455 (one million six hundred eleven thousand four hundred fifty-five) Class I shares (the Class I Shares) and
- 1,611,455 (one million six hundred eleven thousand four hundred fifty-five) Class J shares (the Class J Shares).

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Decision to amend article 7 of the Articles.
3. Waiver of preferential rights with respect to the new shares to be issued by the Company;
4. Decision to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,453.08 by way of the issue of 145,308 new shares;
5. Decision to accept the subscription and payment of the share capital increase of the Company by way of contribution in cash in an aggregate amount of EUR 145,308 (one hundred forty-five thousand three hundred eight Euro) consisting of the aggregate nominal value of EUR 1,453.08 (one thousand four hundred fifty-three Euro and eight Cent) and an issue premium of EUR 143,854.92 (one hundred forty-three thousand eight hundred fifty-four Euro and ninety-two Cent);
6. Decision to (i) reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 1,453.08 in order to bring it to an amount of EUR 161,146.02 represented by 16,114,602 shares, by way of redemption and cancellation of 145,308 shares of the Company and to (ii) reimburse the holders of the shares so cancelled an amount of EUR 1,453.08 as a result of this redemption;
7. Decision to acknowledge that pursuant to the share capital increase specified under item 5 and the share capital reduction specified under item 6, the share capital of the Company remains unchanged;
8. Decision to amend article 7 of the Articles.
9. Decision to (a) amend the share register of the Company in order to (i) record the new shareholders of the Company and the number of shares they held and (ii) the reduction of the share capital as well as to (b) grant power and authority to any Director of the Company or any Avocat à la Cour, Avocat or employee of Allen & Overy Luxembourg individually on behalf of the Company to register these changes in the share register of the Company and to sign the share register of the Company; and
10. Miscellaneous.

III. that the Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the voting corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to amend article 7. of the articles of incorporation. Several clauses are suppressed so that article 7 shall read as follows:

" **7. Repurchasing of shares.** The Company is authorised to repurchase its own Shares within the limits set by article 49-2 of the Law."

Third resolution

The Meeting resolves to waive the preferential rights belonging to the shareholders of the Company with respect to the New Shares to be issued by the Company.

Fourth resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,453.08 (one thousand four hundred fifty-three Euro and eight Cent) in order to bring the nominal share capital from its present amount of EUR 161,146.02 (one hundred sixty-one thousand one hundred forty-six Euro and two Cent), represented by 16,114,602 (sixteen million one hundred fourteen thousand six hundred two) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent)

each, to an amount of EUR 162,599.10 (one hundred sixty-two thousand five hundred ninety-nine Euro and ten Cent), represented by 16,259,910 (sixteen million two hundred fifty-nine thousand nine hundred ten) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each, by way of the issue of 145,308 (one hundred forty-five thousand three hundred eight) new shares of the Company with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) together with a share premium of EUR 0.99 (ninety-nine Cent) each.

The Meeting resolves to divide the new issued shares into the ten existing classes as follows:

- Class A shares: 14,531;
- Class B shares: 14,531;
- Class C shares: 14,531;
- Class D shares: 14,531;
- Class E shares: 14,531;
- Class F shares: 14,531;
- Class G shares: 14,531;
- Class H shares: 14,531;
- Class I shares: 14,530;
- Class J shares: 14,530.

Fifth resolution

The Meeting accepts the subscription of the increase of the share capital and its full payment as follows:

Intervention - Subscription - Payment

1. Mr Jose Luis Gonzalez, born in Gijón, Spain on 12 October 1960, residing at Calle Naranjo de Bulnes, N^o 1-1^o A - CP33211, Gijón, Spain; declares to subscribe to 50,000 (fifty thousand) new issued shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each, and to fully pay up such new shares by way of a contribution in cash in the aggregate amount of EUR 50,000 (fifty thousand Euro).

2. Mr Pedro Lucio Muriel Velasco, born in Mieres del Camino, Spain on 9 May 1961, residing at Avenida del Campón, 17-2^o B - CP33450, Salinas (Castrillón), Spain; declares to subscribe to 45,308 (forty five thousand three hundred eight) new issued shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 (one cent) each, and to fully pay up such new shares by way of a contribution in cash in the aggregate amount of EUR 45,308 (forty-five thousand three hundred eight Euro).

3. Mr Angel Rivera Pérez, born in Oviedo, Spain on 16 September 1971, residing at Avda. Pedro Masaveu 31 - 1B, 33007 Oviedo, Spain; declares to subscribe to 50,000 (fifty thousand) new issued shares of the Company, having a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each, and to fully pay up such new shares by way of a contribution in cash in the aggregate amount of EUR 50,000 (fifty thousand Euro).

All of these 145,308 (one hundred forty-five thousand three hundred eight) new issued shares have been fully paid up by means of payments in cash, so that the aggregate subscription amount of EUR 145,308 (one hundred forty-five thousand three hundred eight Euro) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by means of a blocking certificate confirming the availability of the subscription amount on the Company's bank account and the undersigned notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

The repartition and subscription price of the new shares to be issued by the Company is reflected in the annexed Schedule 1.

Sixth resolution

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 1,453.08 (one thousand four hundred fifty-three Euro and eight Cent) from its amount after the increase of share capital of EUR 162,599.10 (one hundred sixty-two thousand five hundred ninety-nine Euro and ten Cent), represented by 16,259,910 (sixteen million two hundred fifty-nine thousand nine hundred ten) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each, to an amount of EUR 161,146.02 (one hundred sixty-one thousand one hundred forty-six Euro and two Cent), represented by 16,114,602 (sixteen million one hundred fourteen thousand six hundred two) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent), by way of redemption and cancellation of 145,308 shares of the Company, in the proportion set-out in annexed hereto as Schedule 2, and cancellation of the said shares by striking them out in the share register of the Company.

The Board further resolves reimburse the holders of the shares so cancelled an amount of EUR 1,453.08 as a result of this redemption.

Seventh resolution

The Meeting resolves to acknowledge that pursuant to the share capital increase decided in the fifth resolution and the share capital reduction decided in the sixth resolution, the share capital of the Company remains unchanged.

Eighth resolution

The Meeting resolves to amend article 7. of the Company's articles of incorporation, by insertion of several clauses so that article 7. shall read as follows:

" **7. Repurchasing of shares.** The Company is authorised to repurchase its own Shares within the limits set by article 49-2 of the Law. A repurchase of Shares must be approved by a resolution at a General Meeting. Any redemption or repurchase shall be in the following order of priority, namely:

- (i) Class J Shares;
- (ii) Class I Shares;
- (iii) Class H Shares;
- (iv) Class G Shares;
- (v) Class F Shares;
- (vi) Class E Shares;
- (vii) Class D Shares;
- (viii) Class C Shares;
- (ix) Class B Shares;
- (x) Class A Shares; and

provided that if part of a class is redeemed or purchased the Shares in that class shall be redeemed or repurchased pro rata to the number of Shares in that class held by holders."

Ninth resolution

The Meeting resolves to (i) amend the share register of the Company in order to record the new number of shares held by Mr Jose Luis Gonzalez, Mr Pedro Lucio Muriel Velasco and Mr Angel Rivera in the Company as soon as they subscribe to the New Shares of the Company and the reduction of the share capital as well as to (ii) grant power and authority to any Director of the Company or any Avocat à la Cour, Avocat or employee of Allen & Overy Luxembourg individually on behalf of the Company to register these changes in the share register of the Company and to sign the share register of the Company.

The Meeting further resolves to grant power and authority to any Director in order for him/her under his/her sole signature (i) to see to the payment in cash to the shareholders resulting from the cancellation of shares and reduction of the share premium account as stated above, (ii) to reflect the above reductions of the Company's share premium account in the books of the Company, and (iii) generally to perform anything else which might be necessary or useful for the accomplishment and implementation of the above resolutions.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 2,200 (two thousand two hundred Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de 3i Cares holdings S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 20, rue de la Poste, L-2346, Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B114.733 (la Société), constituée le 23 février 2006 suivant acte notarié reçu par Maître Martine Schaeffer publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, numéro 1019 du 24 mai 2006 à la page 48904. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et la dernière fois par acte notarié de Maître Martine Schaeffer du 26 octobre 2007, publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, numéro 865 du 9 avril 2008 à la page 41498.

La séance est présidée par Monsieur Sebastian SEELIG (le Président).

Le Président désigne Madame Corinne PETIT comme secrétaire (le Secrétaire).

L'Assemblée choisit Madame Sylvie DUPONT comme scrutateur.

Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le Bureau.

Les actionnaires représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent figurent sur une liste de présences qui restera annexée au présent acte après avoir été signée par les mandataires des actionnaires et les membres du Bureau pour être enregistrées au même moment au Registre du Commerce et des Sociétés.

Les procurations des actionnaires représentés à la présente Assemblée, après avoir été signées "ne varietur" par toutes les parties, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées au même moment au Registre du Commerce et des Sociétés.

I. Le Bureau étant ainsi constitué, l'Assemblée relève:

1. que les actionnaires représentent tout le capital social souscrit et émis de la Société fixé à EUR 161.146,02 (cent soixante et un mille cent quarante six Euros et deux Cent) et représenté par 16.114.602 (seize millions cent quatorze mille six cent deux) actions ordinaires d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Cent) par action (Les Actions). Les Actions sont divisées en:

- 1.611.467 (un million six cent onze mille quatre cent soixante sept) actions A (les Actions A),
- 1.611.466 (un million six cent onze mille quatre cent soixante six) actions B (les Actions B),
- 1.611.462 (un million six cent onze mille quatre cent soixante deux) actions C (les Actions C),
- 1.611.462 (un million six cent onze mille quatre cent soixante deux) actions D (les Actions D),
- 1.611.461 (un million six cent onze mille quatre cent soixante et un) actions E (les Actions E),
- 1.611.459 (un million six cent onze mille quatre cent cinquante neuf) actions F (les Actions F),
- 1.611.458 (un million six cent onze mille quatre cent cinquante huit) actions G (les Actions G),
- 1.611.457 (un million six cent onze mille quatre cent cinquante sept) actions H (les Actions H),
- 1.611.455 (un million six cent onze mille quatre cent cinquante cinq) actions I (les Actions I),
- 1.611.455 (un million six cent onze mille quatre cent cinquante cinq) actions J (les Actions J),

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est défini comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Décision de modifier l'article 7 des Statuts;
3. Renonciation aux droits préférentiels relatifs à l'émission de nouvelles actions par la Société;
4. Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 1.453,08 via l'émission de 145.308 nouvelles actions;
5. Décision d'accepter la souscription et le paiement de l'augmentation du capital social de la Société par une contribution en numéraire d'une valeur totale de EUR 145.308 (cent quarante cinq mille trois cent huit Euros) ce comprenant la valeur nominale totale de EUR 1.453,08 (mille quatre cent cinquante trois Euros et huit Cent) et l'émission d'une prime de EUR 143.854,92 (cent quarante trois mille huit cent cinquante quatre Euros et quatre vingt douze Cent);
6. Décision de (i) réduire le capital social de la Société d'un montant de EUR 1.453,08 en vue de le ramener au montant de EUR 161.146,02 représenté par 16.114.602 actions, via le rachat et la suppression de 145.308 actions de la Société et de (ii) rembourser aux porteurs des actions ainsi supprimées la somme de EUR 1.453,08;
7. Décision de reconnaître qu'en vertu de l'augmentation du capital social prévue sous le point (5) et de la réduction du capital social spécifiée sous le point (6), le capital social de la Société reste inchangé;
8. Décision (a) de modifier le registre des actions de la Société en vue (i) d'inscrire les nouveaux actionnaires de la Société et le nombre des actions qu'ils détiennent et (ii) la réduction du capital social ainsi que (b) de donner pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société ou tout Avocat à la Cour, Avocat ou employé d'Allen & Overy Luxembourg, individuellement, d'enregistrer, au nom de la Société, ces changements dans le registre des actions de la Société et de signer le registre des actions de la Société; et
9. Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés s'estimant dûment convoqués et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 7 des Statuts. Plusieurs clauses sont supprimées de telle sorte que l'article 7 dispose comme il suit:

" **7. Rachat d'actions.** La Société est autorisée à racheter ses propres Actions dans les limites définies à l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales."

Troisième résolution

L'Assemblée décide de renoncer aux droits préférentiels appartenant aux actionnaires de la Société en ce qui concerne les Actions Nouvelles qui seront émises par la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 1.453,08 (mille quatre cent cinquante-trois Euros et huit Cents) afin de porter le capital social nominal de la Société de son montant actuel de EUR

161.146,02 (cent soixante et un mille cent quarante-six Euros et deux Cents), représenté par 16.114.602 (seize millions cent quatorze mille six cent deux) actions d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Cent) chacune, à un montant de EUR 162.599,10 (cent soixante-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et dix Cents), représenté par 16.259.910 (seize millions deux cent cinquante-neuf mille neuf cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Cent) chacune, via l'émission de 145.308 (cent quarante-cinq mille trois cent huit) nouvelles actions de la Société d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Cent) avec une prime d'émission de EUR 0,99 (quatre-vingt-dix-neuf Cents) chacune.

L'Assemblée décide de répartir les actions nouvellement émises dans les dix catégories préexistantes suivantes:

- Actions A: 14.531;
- Actions B: 14.531;
- Actions C: 14.531;
- Actions D: 14.531;
- Actions E: 14.531;
- Actions F: 14.531;
- Actions G: 14.531;
- Actions H: 14.531;
- Actions I: 14.530;
- Actions J: 14.530.

Cinquième résolution

L'Assemblée accepte la souscription de l'augmentation du capital social et son paiement total comme il suit:

Intervention - Souscription - Paiement

1. M. Jose Luis Gonzales, né à Gijón, Espagne le 12 octobre 1960, résidant à Calle Naranjo de Bulnes, N ° 1-1 ° A - CP33211, Gijón, Espagne, déclare souscrire 50.000 (cinquante mille) nouvelles actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un Cent) chacune, et de payer intégralement ces nouvelles actions via un apport en numéraire consistant dans le paiement d'un montant total de EUR 50.000 (cinquante mille Euros).

2. M. Pedro Lucio Muriel Velasco, né à Mieres del Camino, Espagne, le 9 mai 1961, résidant à Avenida del Campón 17-2 ° B - CP33450, Salinas (Castrillón), Espagne, déclare souscrire 45.308 (quarante cinq mille trois cent huit) nouvelles actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un Cent) chacune, et de payer intégralement ces nouvelles actions via un apport en numéraire consistant dans le paiement d'un montant total de EUR 45.308 (quarante-cinq mille trois cent huit Euros).

3. M. Angel Rivera Pérez, né à Oviedo, Espagne, le 16 septembre 1971, résidant à Avda. Pedro Masaveu 31 - 1B, 33007 Oviedo, Espagne, déclare souscrire 50.000 (cinquante mille) nouvelles actions de la Société ayant une valeur nominale de EUR 0,01 (un Cent) chacune, et de payer intégralement ces nouvelles actions via un apport en numéraire consistant dans le paiement d'un montant total de EUR 50.000 (cinquante mille Euros).

Toutes ces 145.308 (cent quarante-cinq mille trois cent huit) nouvelles actions ont été intégralement payées via un apport en numéraire, de sorte que le montant total de la souscription de EUR 145.308 (cent quarante-cinq mille trois cent huit euros) est immédiatement à la disposition entière de la Société, comme en atteste le certificat de blocage présenté au notaire instrumentaire, ledit certificat confirmant la disponibilité du montant de souscription sur le compte bancaire de la Société. Le notaire instrumentaire reconnaît expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

La répartition et le prix de souscription des nouvelles actions qui seront émises par la Société sont décrits dans le Schedule 1^{er} ci-après annexé.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société de EUR 1.453,08 (mille quatre cent cinquante-trois Euros et huit Cents) du montant après l'augmentation du capital social de EUR 162.599,10 (cent soixante-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et dix Cents), représenté par 16.259.910 (seize millions deux cent cinquante-neuf mille neuf cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Cent) chacune, au montant de EUR 161.146,02 (cent soixante et un mille cent quarante-six Euros et deux Cents) représenté par 16.114.602 (seize millions cent quatorze mille six cent deux) actions d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un Cent), via le rachat et la suppression de 145.308 actions de la Société, dans les proportions prévues à Schedule 2 ci-après annexé, et la suppression de ces actions par retrait du registre des actions de la Société.

L'Assemblée décide en outre de rembourser aux porteurs des actions ainsi supprimées un montant de EUR 1.453,08.

Septième résolution

L'Assemblée décide de reconnaître qu'en vertu de l'augmentation du capital social prévue dans la cinquième résolution et de la réduction du capital social prévue dans la sixième résolution, le capital social de la Société reste inchangé.

Huitième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 7 des Statuts par l'insertion de plusieurs clauses de sorte que l'article 7 dispose comme il suit:

" **7. Rachat d'actions.** La Société est autorisée à racheter ses propres Actions dans les limites prévues par l'article 49-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Un rachat d'Actions doit être approuvé par une résolution de l'Assemblée Générale. Tout rachat doit respecter l'ordre de priorité suivant:

- (i) Actions J
- (ii) Actions I
- (iii) Actions H
- (iv) Actions G
- (v) Actions F
- (vi) Actions E
- (vii) Actions D
- (viii) Actions C
- (ix) Actions B
- (x) Actions A, et

dans la mesure où si une partie d'une catégorie d'action est rachetée les Actions de cette catégorie doivent être rachetées au pro rata du nombre d'Actions de cette catégorie détenues par les porteurs."

Huitième résolution

L'Assemblée décide (i) de modifier le registre des actions de la Société en vue d'inscrire le nouveau nombre d'actions de la Société détenues par M. Jose Luis Gonzales, M. Pedro Lucio Muriel Velasco et M. Angel Rivera dès qu'ils auront souscrit aux Actions Nouvelles de la Société et à la réduction du capital social, ainsi que de (ii) donner pouvoir et autorité à tout administrateur de la Société ou tout Avocat à la cour, Avocat ou employé d'Allen & Overy Luxembourg individuellement d'enregistrer, au nom de la Société, ces changements dans le registre des actions de la Société et de signer le registre des actions de la Société.

L'Assemblée décide en outre de donner pouvoir et autorité à tout administrateur en vue pour lui/elle et sous sa signature, (i) d'effectuer le paiement en numéraire aux actionnaires suite au rachat des actions et à la réduction du compte prime d'émission de la Société tel qu'il a été mentionné ci-dessus, (ii) de retranscrire la réduction du compte prime d'émission de la Société dans les livres de la Société, et (iii) de manière générale d'accomplir tout ce qui est nécessaire ou utile pour la réalisation et l'exécution des résolutions susmentionnées.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 2.200 (deux mille deux cents euros).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux mandataires des parties comparantes, lesdits mandataires ont signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: S. Seelig, C. Petit, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} octobre 2008. LAC/2008/39696. — Reçu sept cent-vingt-six euros cinquante-quatre cents Eur 0,5% = 726,54.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008129201/5770/345.

(080150496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Rollimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 133, route de Diekirch.
R.C.S. Luxembourg B 15.635.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 juin 2008 que Monsieur Serge ROLLINGER, administrateur de sociétés, demeurant à Cruchten, 30, rue des Chapelles, a été nommé nouvel administrateur jusqu'à l'assemblée à tenir en 2011 en remplacement de Monsieur Jean RIES, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Référence de publication: 2008129350/508/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12066. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

First Climate Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.
R.C.S. Luxembourg B 139.808.

—
*Auszug (Extrait) aus dem Protokoll der zweiten Ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre
am 25. September 2008 in Luxembourg*

TOP 2: Bestellung von Herrn Ralph Brödel zum Mitglied des Verwaltungsrates

Beschlußvorschlag: "Gem. Artikel 9 der Satzung wird Herr Ralph Brödel, geb. am 05.08.1966, mit Dienstsitz 4, place de Strasbourg, 2562 Luxembourg, mit Wirkung vom 25.09.2008 zum Mitglied des Verwaltungsrates bestellt."

Beschlussfassung: einstimmig

Für die Übereinstimmung des Auszuges mit dem Protokoll

First Climate Asset Management S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2008129226/9453/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03435. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

**Premium Coffee Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Hemi Luxembourg).**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 112.152.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 52855 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2008129504/211/12.

(080151635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

Accuracy World Wide S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 142.110.

—
STATUTES

In the year two thousand eight, on the twenty-third of September.

Before Maître Joëlle BADEN, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Is appeared:

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, and registered with Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 65.906, here represented by Mr Grégory GUISSARD, Jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 22 September 2008.

The said proxy, after having been signed *in variatur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as aforementioned, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name ACCURACY WORLD WIDE S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect or real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

3.2 The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

3.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

3.4 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one thousand (1,000) shares in registered form with a par value of twelve Euro and fifty cents (EUR 12.50) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4 A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2 The members of the board might be split in two categories, respectively denominated «Category A Managers» and «Category B Managers».

7.3 The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and, to the extent Category A Managers and Category B Managers were appointed, at least one Category A Manager and one Category B Manager must be present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast and, if the board of managers is composed of Category A Managers and Category B Managers such resolutions must be approved by at least one Category A Manager and one Category B Manager. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to

each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager and by the joint signature of two managers in the case of a plurality of managers.

10.2 If the general meeting of partners decides to create two categories of managers (category A and category B), the Company will only be bound by the joint signature of any A Manager together with any B Manager.

10.3 The Company shall further be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights

12.1 The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2 Each partner has voting rights commensurate to its share holding.

12.3 Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1 If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by Law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Art. 17. General provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2009.

Subscription - Payment

Thereupon, SERVICE GENERAUX DE GESTION S.A., prenamed and represented as stated here-above, declares to subscribe to the whole share capital of the Company and to fully pay up all one thousand (1.000) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand and twenty-five Euros (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.-

Resolutions of the sole partner

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Ms Betty PRUDHOMME, born on January 30, 1960, in Arlon (Belgium), residing professionally 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
- Mr Marc LIMPENS, born on February 17, 1952, in Overijse (Belgium), residing professionally 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
- Mr Grégory GUISSARD, born on August 01, 1980, in Braine-l'Alleud (Belgium), residing professionally 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., une société constituée et existant suivant les lois de Luxembourg, ayant son siège social à Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 65.906, ici représenté par Grégory GUISSARD, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 septembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination ACCURACY WORLD WIDE S.à.r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

3.2 La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.4 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par mille (1.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de douze euros et cinquante centimes (EUR 12,50) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1 Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2 Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3 Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un Conseil de gérance.

7.2 Les membres du Conseil peuvent ou non être répartis en deux catégories, nommés respectivement «Gérants de catégorie A» et «Gérants de catégorie B».

7.3 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure

9.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, que si au moins un Gérant de catégorie A et un Gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et, si des Gérants de catégorie A et des Gérants de catégorie B ont été nommés, ces résolutions ont été approuvées par au moins un Gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

10.1 La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

10.2 Dans l'éventualité où deux catégories de Gérants sont créées (Gérant de catégorie A et Gérant de catégorie B), la Société sera obligatoirement engagée par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de catégorie B.

10.3 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée Générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la Loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., représenté comme dit ci-dessus, déclare souscrire à l'entièreté du capital social de la Société et libérer entièrement les mille (1.000) parts sociales par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ EUR 1.500,-.

Décision de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Madame Betty PRUDHOMME, née à Arlon (Belgique), le 30 janvier 1960, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Marc LIMPENS, né à Overijse (Belgique), le 17 février 1952 avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Monsieur Grégory GUISSARD, né le 1^{er} août 1980, à Braine-l'Alleud (Belgique), avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Grégory GUISSARD et Joëlle BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 septembre 2008, LAC / 2008 / 38799. — Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2008.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2008129387/7241/405.

(080151205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2008.

CK - Sport Center S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 20, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 18.790.

Les comptes consolidés au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 octobre 2008.

Pour CK-SPORT CENTER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008129029/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} octobre 2008, réf. LSO-CV00606. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.

Château Campenoy Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 1B, Wäistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 51.793.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 octobre 2008.

Pour CHATEAU CAMPENOY HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2008129051/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2008, réf. LSO-CV01314. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080150312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2008.
